

Cahiers du *CRISES*

Collection
Études théoriques

no ET0313

**Rapport sur les innovations sociales et
les transformations sociales**

par

Martin Petitclerc

Novembre 2003

Cahier du *CRISES*
Collection *Working Papers* – no 0313
« Rapport sur les innovations sociales et les transformations sociales »
par Martin Petitclerc
Axe transversal, *CRISES*

ISBN : **2-89605-134-1**
Dépôt légal : novembre 2003
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

PRÉSENTATION DU *CRISES*

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (*CRISES*) est un centre interuniversitaire qui s'intéresse principalement à la thématique « des innovations et des transformations sociales ».

Une innovation sociale se définit par son caractère novateur ou hors normes et par l'objectif général qu'elle poursuit soit celui de favoriser le mieux-être des individus et des collectivités. Elle se caractérise tout autant par un processus de mise en œuvre impliquant une coopération entre une diversité d'acteurs que par les résultats obtenus, immatériels ou tangibles. À plus long terme, les innovations peuvent avoir une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors sources de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement.

Les chercheurs du *CRISES* étudient les innovations sociales à partir de trois grands axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales et territoire

- Les chercheurs de l'*axe territoire* s'intéressent principalement aux rôles des acteurs sociaux, et à leurs pratiques innovatrices, dans les recompositions territoriales contemporaines. Ils étudient notamment l'émergence de réseaux sociaux et leurs liens avec de nouvelles formes de territorialité ; les relations entre les entreprises, les acteurs sociaux et les instances politiques locales ; les identités locales et leurs liens avec le développement économique et social ainsi que les modalités de gouvernance territoriale.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les chercheurs de l'*axe conditions de vie* s'attardent à repérer, décrire et analyser des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'*axe travail et emploi* centrent leurs travaux sur l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les recherches portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles de l'emploi et du travail. Elles concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, la formation et l'économie du savoir.

LES ACTIVITÉS DU *CRISES*

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires post-doctoraux, la formation des étudiants, le *CRISES* organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : www.cris.es.uqam.ca.

Denis Harrisson

Directeur

NOTES SUR L'AUTEUR

MARTIN PETITCLERC est professionnel de recherche, axe transversal, *CRISES*, à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	IX
RÉSUMÉ	XI
INTRODUCTION.....	1
1. THÉORIES DU CHANGEMENT SOCIAL ET PROBLÉMATIQUE DU CRISES.....	3
1.1. Aperçu des théories du changement social	3
1.2. Aperçu de la problématique du CRISES	7
2. LA STRUCTURATION DES INNOVATIONS AU CRISES.....	9
2.1. Les interactions sociales : la conception du projet innovateur	10
2.2. Innovations et organisations	12
2.3. Innovations et institutions.....	15
2.4. Innovations et mouvements sociaux.....	19
CONCLUSION	25
BIBLIOGRAPHIE	27

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 Niveaux d'analyse, action et transformation sociales.	10
--	----

RÉSUMÉ

*Dans le **Rapport annuel** de 2002-2001 et dans le **Texte joint à la demande de subvention FCAR du CRISES** (2001), on identifiait trois (3) axes de recherche principaux qui devaient orienter les recherches futures du centre : le travail, le développement local et les conditions de vie. Le développement rapide du CRISES depuis les dernières années a engendré un nombre considérable de travaux autour de ces trois axes, au risque toutefois de provoquer un certain éclatement de la problématique générale. C'est d'ailleurs pourquoi la mise en commun des travaux du centre est souvent présentée comme l'un des principaux défis que rencontrera le CRISES dans les prochaines années. Ce rapport est donc une première réponse, évidemment partielle, à ce défi commun.*

Ce rapport comporte deux grandes parties. La première fait un rapide survol des principales théories du changement social et de la problématique générale du CRISES. Nous croyons que peu importe si les chercheurs privilégient le niveau micro ou le niveau macro dans leurs explications sur le changement social, ils se rejoignent au moins partiellement dans cette volonté d'articuler les grands niveaux de la réalité sociale. C'est pourquoi on peut faire l'hypothèse que c'est autour de cette interdépendance complexe des niveaux de la réalité sociale, ce dont rend compte l'idée d'une structuration des innovations sociales, que l'on peut situer la « personnalité » théorique du CRISES. Ce faisant, le présent rapport se veut être l'amorce d'une réflexion sur ce qui peut faire l'originalité du CRISES dans le monde de la recherche actuelle.

Nous analysons, dans la deuxième partie, comment les chercheurs du CRISES ont abordé ce problème fondamental de la structuration des innovations sociales. Nous avons repris les trois dimensions du système social identifiées dans la problématique générale du CRISES, c'est-à-dire les organisations, les institutions et les rapports sociaux, pour en faire ressortir les principales implications pour une théorie des transformations sociales. À cela nous avons ajouté, notamment parce que certaines études accordent de plus en plus d'importance aux réseaux, le niveau des interactions sociales qui, selon nous, ne peut être assimilé à celui des organisations. Nous consacrons ainsi une partie à chacun de ces quatre niveaux du système social. À l'intérieur de chaque partie, nous suivons à peu près le même argument. Premièrement, chaque niveau possède une autonomie relative, et donc une logique d'action qui lui est propre, ce qui lui permet d'orienter, accélérer ou freiner les processus de changement sociaux. Deuxièmement, la logique d'un niveau ne peut être étendue à l'ensemble du système social et doit composer avec les logiques concurrentes que l'on retrouve dans les autres niveaux.

Ainsi, comme nous l'affirmons en conclusion, une étude des transformations sociales implique une combinaison de diverses approches pour rendre compte de la dynamique d'autonomie et de dépendance de chacun de ces niveaux du système social. Ceci étant dit, cela ne peut se faire par la simple agrégation de recherches indépendantes, mais par l'effort d'une réflexion véritablement collective.

Martin Petitclerc

INTRODUCTION

Dans le **Rapport annuel de 2000-2001** et dans le **Texte joint à la demande de subvention FCAR du CRISES (2001)**, on identifiait 3 axes de recherche principaux qui devaient orienter les recherches futures du centre : le travail, le développement local et les conditions de vie. Le développement rapide du *CRISES* depuis les dernières années a engendré un nombre considérable de travaux autour de ces trois axes, au risque toutefois de provoquer un certain éclatement de la problématique générale. Dans ce contexte, l'interaxe doit permettre la mise en commun des recherches menées par les membres du *CRISES*. Cette mise en perspective des travaux de recherche effectués dans les différents axes est rendue nécessaire parce que, jusqu'à maintenant, « la méthodologie la plus souvent utilisée [a été] celle des études de cas dont la valeur descriptive est souvent plus forte que la valeur théorique. Dans cette visée, nous avons avancé l'hypothèse que la mise en perspective de nos travaux pourrait ajouter de la valeur en termes de connaissances théoriques. » C'est pourquoi les « projets de recherche doivent s'inscrire de plus en plus explicitement dans le cadre d'une thématique transversale... » D'ailleurs, la mise en commun des travaux du centre est présentée comme l'un des principaux défis que rencontrera le *CRISES* dans les prochaines années [**Rapport annuel, 2001-2002**].

Au cours des dernières années, le *CRISES* a organisé quelques séminaires afin de convier « à un renouvellement continu des perspectives en vue de produire des connaissances nouvelles dans le domaine des innovations et des transformations sociales. » Ce rapport est donc une première réponse, évidemment partielle, à ce défi commun. Plus précisément, il doit servir de base de réflexion pour une discussion entre les chercheurs du *CRISES* lors de « l'Opération-bilan » de juin 2003. Soulignons tout de suite que nous n'avons tenu compte que d'une petite partie de la production du *CRISES*. En effet, les préoccupations de recherche sont trop diversifiées et trop riches pour permettre, étant donné le temps alloué, la rédaction d'une synthèse exhaustive de la recherche. **Ce rapport n'a donc aucune prétention d'exhaustivité.** Et même sans cette prétention, l'un des problèmes fondamentaux dans la rédaction de ce rapport a été de dégager un sens général des travaux consultés. Dans ce contexte, plutôt que d'accumuler « pêle-mêle » les citations et les références, nous avons tenté de prendre du recul, d'adopter une perspective analytique et de proposer une sorte de canevas de recherche pour les travaux futurs. Nous sommes conscients que ce choix comporte de nombreux risques. Toutefois, nous croyons que c'est seulement en adoptant une telle perspective analytique que nous pourrions mieux comprendre ce champ de recherche et, partant, appuyer plus efficacement les chercheurs du *CRISES* dans le développement de l'interaxe.

Considérant tout cela, comment avons-nous choisi les textes consultés ? Tout simplement à partir des textes des séminaires interaxe et des publications suggérées par les membres du *CRISES*. En effet, dans le **Rapport d'avancement des travaux** de juin 2003, de même que lors d'un « Appel à tous » lancé par courriel à tous les membres du *CRISES*, nous demandions aux chercheurs de nous donner les références des textes qui, selon eux, avaient le mieux abordé le problème des transformations sociales. C'est donc principalement à partir de ces textes que ce rapport a été basé. Nous avons tout de même tenté, au meilleur de notre connaissance, de compléter ce corpus de textes par d'autres publications. Toutefois, il ne fait aucun doute que plusieurs publications importantes, que ce soit de la part des membres du *CRISES* ou de la communauté scientifique internationale, n'ont pas été consultées. Nous en appelons donc, de nouveau, à la collaboration des membres du *CRISES* afin d'assurer le développement de l'interaxe.

1. THÉORIES DU CHANGEMENT SOCIAL ET PROBLÉMATIQUE DU CRISES

L'utilisation du concept de changement social s'est surtout développée à partir des années 1950-1960. La popularité du concept provient vraisemblablement de sa neutralité, si on le compare avec les concepts de « développement », de « progrès », « d'évolution », etc. [Burguière, 1995.]. Dans l'ensemble, le changement social est un terme général qui fait référence à tous les niveaux de la réalité sociale, que ce soit les changements de la société et les changements **dans** la société [Mendras et Forsé, 1983 : 9 ; Bourricaud, 1995]. En ce qui concerne les transformations sociales, **Sztompka** est l'un des rares à aborder directement ce concept. Il s'agit selon lui d'un résultat possible du changement social qui se distingue, par exemple, de la simple « transmutation » qui est un changement plus ou moins important dans un système. En ce sens, la transformation « doit être conçue comme touchant le cœur de la réalité sociale, puisque ses répercussions sont ressenties dans tous les aspects de la vie en société, transformant leur qualité fondamentale » [Sztompka, 1993 : 19]. Au Québec, si l'on se fie à **Bouchard**, il semble qu'on utilise également le concept de transformation sociale pour faire référence aux changements de la société. Ainsi cet auteur évoque le « degré de complexité » de la transformation sociale qui « renvoie aux nouvelles formes de rapports ou de liens sociaux » et qui échappe à toute forme de « socio-technologie » qui serait, elle, du ressort de l'innovation [Bouchard, 1999]. Dans l'ensemble, cette définition est assez cohérente avec ce qui se fait au *CRISES*.

1.1. Aperçu des théories du changement social

Depuis une trentaine d'années, la plupart des recherches sur les transformations sociales commencent par une critique du « consensus orthodoxe » qui aurait régné en sciences sociales depuis la fin du 19^e siècle. Cette histoire est bien connue et nous n'en retraçons, ici, que les grandes lignes.

L'évolutionnisme a sans doute été la théorie du changement social la plus influente jusqu'aux années 1960-1970. Mentionnons brièvement que la sociologie est née dans la seconde moitié du 19^e siècle avec l'objectif de trouver les grandes « lois » du changement social [Comte, Spencer, Marx, Durkheim]. Cette pensée évolutionniste classique, centrée sur le « progrès », a décliné quelque peu au début du 20^e siècle alors qu'on prend conscience des « effets pervers » de la modernité, notamment grâce aux travaux de **Marx** et de **Weber**. Toutefois, une nouvelle théorie évolutionniste apparaît dans les années 1950 et sera influente jusqu'aux années 1970 (voir par exemple **Lenski**, 1976). La critique de **Popper** [1954] et celle de **Nisbet** [1969] seront dévastatrices pour ce courant et aura des répercussions autant dans le monde anglo-saxon que dans le monde francophone [Boudon, 1984]. Aujourd'hui, à l'exception peut-être des économistes, très peu d'analystes en sciences sociales se réclament ouvertement de l'évolutionnisme (voir néanmoins **Sanderson**, 1990 et 1997).

La critique des thèses évolutionnistes n'a pas épargné les théories fonctionnalistes ou structuralistes qui ont pris le relais des thèses évolutionnistes à partir des années 1950. Rappelons que ces théories, malgré une très grande diversité, approchent généralement la société globale comme un système en équilibre où la « différenciation » joue un rôle important [Parsons, Smelser, Eisenstadt]. Ces thèses, auxquelles il faut ajouter celles des auteurs structuralistes [Althusser] vont également être critiquées, que ce soit chez Alain **Touraine** [1965], Charles **Tilly**

[1984], Raymond **Boudon** [1984] ou Anthony **Giddens** [1984]. **Tilly** [1984], par exemple, a fait une critique féroce de ce qu'il appelle les postulats pernicious de la littérature sur les transformations sociales [**Stzompka**, 1993 : 184-188] :

1. La société est une entité objective qui a une existence indépendante ;
2. L'explication des comportements sociaux repose sur l'impact de la société sur la personnalité ;
3. Le changement social est un phénomène général cohérent qui peut être expliqué comme un tout ;
4. Le changement est caractérisé par une succession de stades ;
5. Les processus historiques reposent sur la différenciation (ex. : division du travail, complexification, etc.) ;
6. L'Ordre social repose sur l'équilibre entre la différenciation et l'intégration ;
7. La pathologie sociale résulte de la rapidité du changement social ;
8. Les formes illégitimes de conflit sont une cause de changement alors que les formes légitimes sont une cause de stabilité.

Selon **Tilly**, les théories du changement social doivent, au contraire, fonder leurs théories sur les constats suivants :

1. La société n'est pas une entité, mais un ensemble hétérogène de réseaux de relations sociales caractérisé par la coopération et le conflit ;
2. Les facteurs déterminants de la vie sociale ne sont pas des entités externes réifiées, mais les interactions, les relations entre les acteurs sociaux ;
3. Le changement social repose sur de nombreux processus fragmentés, de niveaux de complexité différents qui évoluent parallèlement ou dans des directions opposées ;
4. Le changement social n'a aucune direction ;
5. La différenciation n'est pas le processus suprême du changement social ;
6. L'ordre social n'est pas nécessairement attribuable aux mécanismes d'intégration ;
7. Le changement social ne produit pas la déviance ;
8. La Coercition légitime provenant de l'État ou de ses représentants engendre parfois des désordres sociaux et des transformations sociales.

Depuis deux ou trois décennies, le problème de l'action, de l' « *agency* », est sans doute le principal enjeu en ce qui concerne une théorie des transformations sociales. Jusqu'aux années 1970, les principales thèses sur le changement social considéraient la société comme un tout cohérent et rigide où les acteurs n'avaient généralement aucune marge de manœuvre. Cette conception de la société globale a commencé à changer dans les années 1960, notamment avec l'idée d'une « société active » [**Touraine**, 1965 ; **Etzioni**, 1968]. À la fin des années 1970, c'est l'idée de la réflexivité des acteurs individuels et collectifs qui a permis d'intégrer les processus d'apprentissage des acteurs dans les théories du changement social [**Crozier** et **Friedberg**, 1977 ; **Giddens**, 1984]. En conséquence, on a de plus en plus intégré le rôle des acteurs dans la construction des normes, des règles, des institutions et des structures. Ainsi, au milieu des années 1970, même parmi des auteurs s'inscrivant dans la tradition structuraliste, on pouvait dire que le « principal intérêt des théories du changement structurel est de savoir comment les hommes réagissent aux conditions qu'ils ont produites et, ce faisant, comment ils contribuent à changer ces conditions » [**Hernes**, 1976 : 513]. Comme le rappelle **Fecteau**, « pour que l'on puisse parler de transformation sociale, et a fortiori faire usage du concept dans l'analyse, il faut, comme préalable, que l'histoire des hommes et des femmes soit conçue comme changeante, et que ce changement soit assigné, au moins en partie, à la volonté du collectif humain ». [**Fecteau**, 2002 : 2]

Soulignons toutefois que cette prise en compte de l'action dans l'analyse de la société s'est faite selon des canaux très différents. Comme le rappelle **Sztompka**, l'idée de marché a servi de métaphore pour comprendre comment les individus peuvent produire collectivement, par effet d'agrégation, un changement social [**Sztompka**, 1993 : 193]. Selon lui, les origines de cette perspective, centrée sur l'individualisme méthodologique, remonte à Robert **Merton** dans les années 1930 [**Merton**, 1976 (1936)]. Pour un exemple plus contemporain et français, on peut évoquer **Boudon** qui adopte sensiblement le même point de vue. Selon cet auteur, qui consacre quelques pages aux innovations et transformations sociales, il faut briser le déterminisme fonctionnaliste (toute innovation est créée par une demande) afin de redonner la capacité aux acteurs d'innover. **Boudon** s'appuie ainsi sur **Schumpeter** qui, selon lui, « considère l'innovation comme le résultat d'une stratégie qui, bien que fondée sur les données de l'environnement, ne dérive pas de manière mécanique de celles-ci : l'environnement produit des occasions qui peuvent ou non être saisies » [**Boudon**, 1984 : 183-184]. Dans la même veine, **Bourricaud**, qui s'appuie également sur **Schumpeter**, affirme que l'innovation est « une solution à la fois non nécessaire et non optimale, mais proprement créatrice, affectant les séries historiques d'une forte discontinuité et d'une irréversibilité plus ou moins marquée » [**Bourricaud**, 1995]. **Boudon** oppose cette « conception stratégique et interactionniste de l'innovation » à la conception structurelle dont « les théories prétendent ramener le processus de transformation sociale à des facteurs dominants ('dépendance', 'mutation culturelle', 'extension des marchés', 'lutte des classes', 'caractéristiques de l'organisation politique', etc.) ». Cette perspective ne laisse plus d'autres choix que d'attribuer les transformations sociales à un processus d'agrégation des actions individuelles, sur quoi **Boudon** assoie son « déterminisme bien tempéré » : « [...] l'individualisme méthodologique, le principe qui définit les sociologies de l'action, est la seule base possible sur laquelle puisse s'appuyer une analyse scientifique du changement social ». [**Boudon**, 1984 : 233]

Mais il est également possible de remettre en cause les grandes théories orthodoxes du changement social sans rabattre l'horizon de la recherche sur l'individualisme méthodologique. Cet horizon implique d'ailleurs de renoncer à de nombreux thèmes fondamentaux de la recherche sociale, le moindre n'étant pas celui du pouvoir et des conflits. Par exemple, dans son livre sur le changement social, **Boudon** n'accorde aucun intérêt au conflit comme cause de changement social. De son côté, **Bourricaud** s'en remet à la conception durkheimienne des normes consensuelles qui se reproduisent à l'identique jusqu'à ce que des facteurs « déstabilisateurs », comme l'accroissement démographique ou l'évolution de l'économie, viennent les modifier [**Bourricaud**, 1995]. En fait, contrairement à ce que ces exemples peuvent laisser croire, la recherche actuelle tend à concilier d'une façon beaucoup plus complexe les niveaux de la réalité sociale que sont le « micro » et le « macro », ouvrant la voie à une réinterprétation dynamique des rapports entre les acteurs et les structures. Entre l'analyse orthodoxe et l'individualisme méthodologique, une foule d'approches sont possibles. Certaines tentent de « socialiser » l'individualisme méthodologique, que ce soit l'analyse stratégique [**Crozier** et **Friedberg**, 1977], la « *actor-network theory* » [**Law**, 1992 ; **Callon**, 1986] ou les conventions [**Boltanski** et **Thévenot**, 1991]. D'autres font plutôt le chemin inverse et tentent de donner une dimension « volontariste » aux structures institutionnelles, que ce soit l'approche des régulations [**Boyer**, 1986] ou l'approche des mouvements sociaux [**Touraine**, 1973]. Le point de rencontre de ces deux mouvements plus ou moins convergents est à l'origine, selon François **Dosse**, d'un nouveau paradigme pragmatique en sciences sociales qui prend au sérieux la compétence des acteurs. [**Dosse**, 1995 ; **Lepetit**, 1995]

C'est justement à ce point de convergence que tente de se situer **Giddens** qui affirmait, en 1979, que la « vie passe en transformation » [**Giddens**, 1979 : 3]. Selon ce dernier, il faut renvoyer dos à dos les approches orthodoxes centrées sur l'un des deux termes de l'équation du changement social, que ce soit les acteurs ou les structures. Le véritable problème n'est pas de séparer ce qui relève des acteurs et ce qui relève des structures, mais plutôt de les articuler comme les deux dimensions d'un même problème, en l'occurrence celui de la « structuration » [**Giddens**, 1984]. La thèse de **Giddens** repose sur une foule de concepts importants, dont celui de la dualité de la structure. Selon ce concept, les règles, normes, institutions, etc. sont continuellement transformées par les acteurs qui y ont recours dans leur vie au jour le jour. Cette utilisation que font les acteurs des normes, règles, institutions, etc. est généralement consciente, ce qui est attribuable à leur capacité à justifier leur conduite et à apprendre (réflexivité). Ceci étant dit, si **Giddens** reconnaît la pertinence de l' « *agency* », il reconnaît néanmoins d'importantes limites à la rationalité des acteurs, notamment leur incapacité à prévoir toutes les conséquences de leurs actes. À ce propos, l'une des dimensions importantes de la notion de réflexivité est que la connaissance du monde change le monde lui-même (ce qui est évident, par exemple, dans le développement des États bureaucratiques modernes, mais également dans les relations sociales concrètes.). C'est l'une des raisons pourquoi les sciences sociales sont incapables d'atteindre les niveaux de certitude des sciences naturelles. Ce qui a une importance fondamentale pour une compréhension des transformations sociales : « *Human history is created by intentional activities but is not an intended project; it persistently eludes efforts to bring it under conscious direction* ». [**Giddens**, 1984 : 27 ; **Bellemare** et **Briand**, 2002]

Plus généralement, **Sztompka** rappelle les six éléments à considérer pour une théorie des transformations sociales qui tienne compte du « *agential coefficient* » [**Sztompka**, 1993 : 201] :

1. La société est un processus perpétuel de changement social ;
2. Le changement est principalement endogène, prenant la forme d'une auto-transformation ;
3. Le moteur ultime du changement social est le « *agential power* » des individus et des groupes sociaux ;
4. La direction, les objectifs et la vitesse du changement social sont l'enjeu d'une confrontation et de compromis entre des acteurs multiples ;
5. L'action se produit à l'intérieur de structures qui sont déjà là, mais qui sont continuellement transformées par celle-ci. À cet égard, il y a dualité des structures (« *shaping* » et « *shaped* ») et des acteurs (« *producers* » et « *products* ») ;
6. Que l'interaction entre les acteurs et les structures se fait dans le temps, c'est-à-dire des phases successives d'innovation des acteurs et de détermination structurelle.

Soulignons, finalement, que de nombreux auteurs ont critiqué cette tendance des sciences sociales à se tourner vers les facteurs endogènes pour expliquer le changement social. C'est, par exemple, le cas de Immanuel **Wallerstein** qui y voit un des résidus des théories évolutionnistes du 19^e siècle. En appelant les chercheurs à « *impenser* » (*unthink*) les sciences sociales, **Wallerstein** veut briser totalement cette tradition pour rendre compte de l'aspect essentiel de la modernité, c'est-à-dire le processus de globalisation. L'essentiel de sa critique concerne le concept de « développement » qui, en insistant sur les potentialités endogènes d'un système social, néglige de considérer les facteurs exogènes de changement social, que ce soit la concurrence internationale, les conflits mondiaux, les conquêtes, etc. Ce concept a d'ailleurs entraîné, selon lui, les sciences sociales à accorder trop d'importance à l'autonomie des sociétés nationales. Ainsi, il affirme la primauté des facteurs exogènes dans les processus de transformation sociale: « *It is futile to*

analyse the processes of the societal development of our multiple 'societies' as if they were autonomous, internally evolving structures, when they are and have been in fact primarily structures created by, and taking form in response to, world-scale processes». [Wallerstein, 1991 : 77]

À partir de ces points de repère, il est maintenant temps d'aborder la problématique générale du *CRISES*.

1.2. Aperçu de la problématique du *CRISES*

Même si le *CRISES* se caractérise par une foule d'approches, nous croyons utile d'insister quelque peu sur la problématique générale que l'on retrouve dans le Rapport annuel et dans le **Texte joint à la demande de subvention du *CRISES*** (2001). Soulignons d'abord que l'influence des thèses régulationnistes et des mouvements sociaux a été considérable et a permis la formulation d'une problématique originale des innovations et des transformations sociales. Cette problématique, conformément aux distinctions de **Touraine**, repose sur la reconnaissance de trois niveaux de la réalité sociale : les rapports sociaux, les institutions et les organisations. Les rapports sociaux sont en haut de la « hiérarchie conceptuelle » et déterminent, notamment par la logique des compromis entre acteurs sociaux, la configuration institutionnelle et organisationnelle d'une société donnée. Ces rapports sociaux sont essentiellement conflictuels, ce qui fait du système social le résultat d'un compromis, toujours temporaire, entre visions du monde potentiellement contradictoires. Ce faisant, la cohérence d'un système social est une chose nécessairement fragile et susceptible de transformations imprévues et même de retours en arrière. En cela, la problématique générale du *CRISES* s'oppose à la fois à l'évolutionnisme, au fonctionnalisme et au structuralisme.

La nature inachevée du système social permet de nombreux espaces de liberté à tous les niveaux de l'organisation sociale (organisations, institutions, rapports sociaux) C'est cette dynamique d'autonomie et de « dépendance mutuelle » entre tous les niveaux du système social qui donne une personnalité à une société donnée, permettant ainsi d'identifier des configurations nationales, des modèles de développement, etc. [Lévesque et al., 2001 : 101-102]. Ainsi, les transformations du système social sont principalement attribuables à des dynamiques endogènes. Cela est particulièrement évident dans les études du *CRISES* sur les « sociétés du Sud. » Par exemple, **Favreau** soutient que le développement de ces sociétés passe par la consolidation de leurs forces endogènes, que ce soit l'économie de « rez-de-chaussée » ou le tissu associatif. Cette perspective s'offre ainsi comme voie de solution à l'illusion de changement qu'inspirent les thèses libérales du mimétisme occidental et les thèses marxistes du blocage institutionnel. Cette perspective centrée sur la dynamique interne des sociétés passe par une redéfinition du concept de « développement » qui fait référence au potentiel dégagé par le réencastrement de l'économie dans le social. [Favreau, 2000].

Évidemment, ce ne sont pas toutes les recherches au *CRISES* qui partagent l'angle macrosocial de cette problématique. D'abord, reconnaissons que cette problématique générale n'est pas incompatible avec des analyses microsociales, comme le montre par exemple l'analyse des innovations dans les entreprises [Grant et Lévesque, 1997 et Lapointe et al., 2002]. Ensuite, soulignons que plusieurs chercheurs ont adopté des approches microsociales qui ne font pas directement référence à la problématique générale du *CRISES*. Toutefois, ces approches ne répondent jamais, à strictement parler, aux critères d'une problématique de l'individualisme

méthodologique. Certains privilégient le « *problem solving* », mais font intervenir une dimension institutionnaliste importante [Ghislain, 2002]. D'autres préfèrent s'appuyer sur la « *actor-network theory* », mais font intervenir les arrangements sociétaux dans les processus de négociation entourant les innovations [Harrisson et Laberge, 2002]. D'autres encore insistent sur l'analyse stratégique au sein des organisations, mais accordent une attention fondamentale aux utopies qui relèvent principalement des rapports sociaux [Malo, 2001].

En somme, que les chercheurs privilégient le niveau micro ou le niveau macro, ils se rejoignent au moins partiellement dans cette volonté d'articuler les grands niveaux de la réalité sociale. C'est pourquoi on peut faire l'hypothèse que c'est autour de cette interdépendance complexe des niveaux de la réalité sociale, c'est-à-dire le lien entre les organisations, les institutions et les mouvements sociaux, que l'on peut situer la « personnalité » théorique du *CRISES*. Le présent rapport, en insistant sur chacun de ces niveaux, se veut donc être l'amorce d'une réflexion sur ce qui peut faire l'originalité du *CRISES* dans le monde de la recherche actuelle. Soulignons, toutefois, qu'il ne faut pas gommer les différences entre les approches que l'on retrouve au *CRISES*. Ces différences devraient faire l'objet d'un débat, moins par souci de conformité que par une politique d'enrichissement mutuel. C'est là, rappelons-le, un des principes fondamentaux de la « mise en commun » des travaux proposée dans le Rapport annuel de 2001-2002.

2. LA STRUCTURATION DES INNOVATIONS AU *CRISES*

La présentation concrète des enjeux soulevés par la problématique des transformations sociales est très complexe. Commençons par un constat général. Tous les niveaux de la réalité sociale sont dotés d'une autonomie plus ou moins importante qui légitime les diverses approches en sciences sociales. Par exemple, une approche « interactionniste » est légitime dans la mesure où les interactions sociales ont, au moins, une certaine autonomie à l'égard des autres niveaux de la réalité sociale. C'est l'un des arguments fondamentaux des théoriciens du don, des réseaux et du capital social. Même chose pour les approches « organisationnelles » qui, pour avoir une quelconque pertinence théorique, doivent postuler, au minimum, une certaine autonomie des organisations. En effet, si l'organisation n'était que la seule reproduction à l'identique des règles institutionnelles, ou le simple prolongement des relations de confiance et de réciprocité, leur analyse serait bien inutile... Ce qui est vrai pour les approches interactionnistes et organisationnelles l'est également pour les approches institutionnalistes et celles qui concernent les rapports sociaux.

Tous ces niveaux de la réalité sociale ont donc un certain degré d'autonomie, ce qui nécessite leur intégration pour une compréhension globale des innovations et des transformations sociales. Cette perspective d'une autonomie relative implique que l'on ne peut, mécaniquement, déduire un niveau de l'autre. Cela est vrai pour les approches de « bas en haut » et de « haut en bas. » Par exemple, on ne peut déduire mécaniquement les interactions sociales et les dynamiques organisationnelles (ce que l'on entend généralement par le niveau microsocial) des rapports de production au niveau macrosocial, comme on l'a souvent fait dans la tradition marxiste. De même, on ne peut déduire mécaniquement les règles institutionnelles d'une société des actions rationnelles de ses membres individuels, comme le proposent généralement les théories reposant sur l'individualisme méthodologique. En fait, tous ces niveaux relèvent d'une temporalité et d'un espace différents. Enfin, on ne peut savoir, à moins de retomber dans le fonctionnalisme, si leur autonomie est cause de dysfonctions ou de complémentarités au sein d'un système social.

Nous avons repris les trois dimensions du système social identifiées dans la problématique générale du *CRISES*, c'est-à-dire les organisations, les institutions et les rapports sociaux, pour en faire ressortir les principales implications pour une théorie des transformations sociales. À cela nous avons ajouté, notamment parce que certaines études accordent de plus en plus d'importance aux réseaux, le niveau des interactions sociales qui, selon nous, ne peut être assimilé à celui des organisations. Nous consacrons donc une partie à chacun de ces quatre niveaux du système social. À l'intérieur de chaque partie, nous suivons à peu près le même argument. Premièrement, chaque niveau possède une autonomie relative, et donc une logique d'action qui leur est propre, ce qui leur permet d'orienter, accélérer ou freiner, les processus de changements sociaux. Deuxièmement, la logique d'un niveau ne peut être étendue à l'ensemble du système social et doit composer avec les logiques concurrentes que l'on retrouve dans les autres niveaux. Ainsi, comme nous le verrons en conclusion, une étude des transformations sociales implique une combinaison de diverses approches pour rendre compte de la dynamique d'autonomie et de dépendance de chacun de ces niveaux du système social.

Reprendre tour à tour ces différents niveaux du système social a des avantages importants. En effet, cela permet de distinguer, par exemple, ce qui relève principalement de « l'action », c'est-à-dire les interactions sociales (micro) et les mouvements sociaux (macro), et ce qui relève

principalement des « structures », c'est-à-dire les organisations (micro) et les institutions (macro.) En ce sens, nous croyons légitime de parler d'innovations sociales (micro) ou d'innovations sociétales (macro) et de transformations organisationnelles (micro) ou de transformations institutionnelles (macro.) Cela, bien entendu, en considérant que les « structures » doivent être pensées en dialectique avec les « acteurs », à l'instar de ce que nous avons vu des théories récentes sur le changement social.

Tableau 1
Niveaux d'analyse, action et transformation sociales

	ACTION / INNOVATION	STRUCTURE / TRANSFORMATION
Niveau microsocial	Interactions sociales	Organisations
Niveau macrosocial	Mouvements sociaux	Institutions

Toutefois, il faut prendre bien garde d'accorder à cette classification une trop grande rigidité. En effet, les organisations et les institutions, que l'on considère généralement comme des « structures », sont également des « sujets logiques » capables d'action et d'innovation. C'est ce que l'on peut déduire, croyons-nous, de la popularité grandissante des concepts d'innovations organisationnelles et d'innovations institutionnelles. Ce qui est vrai pour les « structures » l'est également pour les « acteurs ». Ainsi, comme nous l'avons vu, les acteurs ne sont pas seulement des producteurs, ils sont également des « produits » qui peuvent, conséquemment, être transformés. Les acteurs, toujours déjà intégrés dans des relations sociales, sont susceptibles de subir des transformations radicales de leur logique d'action. Par exemple, le développement de l'économie de marché a entraîné une rupture fondamentale, non seulement dans les rapports à la terre, au travail et à la monnaie [Polanyi, 1983], mais également dans la logique d'opération même des interactions sociales.

2.1. Les interactions sociales : la conception du projet innovateur

La **conception** du projet innovateur ne se fait pas « dans le vide », encore moins pour les innovations sociales que pour les innovations technologiques. Si les études néo-schumpetériennes ont insisté sur la figure de « l'entrepreneur » pour expliquer les innovations [Schumpeter, 1954], soulignons que la recherche actuelle tend de plus en plus à situer la conception des innovations au niveau des interactions sociales et, notamment, des réseaux sociaux. C'est que l'innovation est « une mise en relations d'acteurs, un système d'action. Elle est donc l'occasion de nouvelles paroles, d'échanges, d'un surcroît de communications » [Thuderoz, 1997 : 351]. Les réseaux sont ainsi « une structure provisoire qui autorise les acteurs à échanger des informations et des connaissances et négocier les étapes et la finalité de l'innovation » [Harrisson, 2002]. Cette définition est un peu différente des théoriciens qui insistent sur la permanence des réseaux, ce dont ils rendent compte, généralement, par le concept de « structure sociale. » Selon ces auteurs, l'innovation, comme toutes formes d'action, est « encadrée » dans des « réseaux permanents de relations personnelles. ». Ainsi, les réseaux sociaux sont à la fois autonomes à l'égard des institutions et des individus [Granovetter, 1985]. À cet égard, il y a des similarités évidentes entre l'intérêt pour les réseaux et celui pour le don. Défini à la suite de la thèse pionnière de Marcel

Mauss comme un « phénomène social total », le don doit être saisi dans sa cohérence interne, indépendamment de la logique de l'État et du marché [**Godbout**, 2000].

La logique fondamentale des interactions sociales, que l'on parle des réseaux, du capital social ou du don, est la structuration dans le temps plus ou moins long des relations sociales concrètes selon le principe des « obligations mutuelles réciproques ». Ainsi, les interactions sociales, ne serait-ce que parce qu'elles permettent à chacun de s'affirmer comme acteur autonome à l'égard des organisations, des institutions et des rapports sociaux, sont sans doute, au minimum, une source d'innovations et de transformations sociales. En d'autres mots, si les interactions sociales ont une autonomie, c'est donc dire que les processus d'innovations et de transformations sociales sont nécessairement « colorés » par elles. Rappelons, par exemple, que c'est à défaut d'avoir tenu compte de cette dimension que les projets de développement des sociétés du Sud ont échoué [**Favreau**, 2000].

Or, certains des théoriciens des interactions sociales vont beaucoup plus loin que ce « minimum ». Les théoriciens du don affirment par exemple que la logique du don, au contraire de la logique de l'intérêt, explique la totalité des relations sociales concrètes entre les individus. Ainsi **Godbout** ne fait pas qu'affirmer que le « don est partout », il prétend également que les interactions sociales sont « premières » par rapport aux grandes institutions économiques et politiques [**Godbout**, 2000 : 25]. Une idée semblable peut être retrouvée chez **Granovetter** qui soutient que l'on peut retrouver les fondements des institutions dans les relations personnelles elles-mêmes [**Granovetter**, 1992]. Conséquemment, pour ces auteurs, on peut supposer que les transformations sociales doivent être abordées essentiellement du point de vue des relations sociales concrètes. Ainsi, lorsque **Putnam** évoque le « changement social » qu'a connu la société américaine au 20^e siècle, il n'évoque pas directement le marché, les rapports de production ou l'État, mais principalement le déclin du capital social lui-même [**Putnam**, 1999¹]. C'est que le fonctionnement et « l'efficacité » des institutions politiques dépendent essentiellement selon cet auteur de la qualité du capital social [**Putnam**, 1993].

Toutefois, cette vision « radicale » de l'autonomie des interactions sociales est souvent critiquée. Au *CRISES*, certains chercheurs reconnaissent une certaine autonomie aux interactions sociales, mais sans suivre jusqu'au bout cette approche interactionniste. Les raisons sont multiples. Ainsi, certains chercheurs soulignent l'importance du territoire comme espace institutionnalisé. Considérant la configuration organisationnelle et institutionnelle d'un territoire, les interactions sociales ne se manifesteront pas de la même façon d'un endroit à l'autre. Les interactions sociales peuvent ainsi favoriser les innovations sociales en un lieu, mais se manifester par « une rugosité sociale et économique » néfaste à l'innovation dans un autre [**Klein** et **Fontan**, 2002]. Conséquemment, on peut imaginer que les « obligations mutuelles réciproques » qu'engendrent les interactions sociales n'ont pas qu'une vertu libératrice. En effet, elles peuvent enfermer les acteurs dans une logique de la fidélité et de la tradition, contribuant ainsi à créer un monde de nécessités où l'innovation sociale est une opération très difficile.

D'autres chercheurs au *CRISES* insistent quant à eux sur l'importance de la « négociation » dans le processus de diffusion des innovations. Comme le rappellent **Harrisson** et **Laberge**, étant donné la « mise en rapport d'acteurs » qu'implique l'innovation, leur implantation doit se faire par le consentement et non la coercition. D'où l'importance des réseaux qui permettent, par des liens de

¹ Voir le chapitre 1 intitulé « *Thinking about Social Change in America* ».

confiance et de réciprocité, à créer des ponts entre des acteurs qui occupent des positions différentes et potentiellement contradictoires au sein, par exemple, d'une entreprise. En s'appuyant sur la « *actor-network theory* » pour étudier les négociations autour d'une innovation sociale, ces auteurs montrent ainsi que les réseaux n'excluent pas, au contraire, des considérations stratégiques importantes et, de ce fait, des relations de pouvoir [Harrison et Laberge, 2002 : 497-498].

Enfin, d'autres chercheurs au CRISES ont insisté sur le fait que les rapports sociaux ne sont pas réductibles à leurs manifestations concrètes. En centrant leurs analyses sur les relations sociales concrètes, certains théoriciens des interactions sociales en viennent à nier l'existence de rapports sociaux fondamentaux qui ne sont pas empiriquement observables. Pourtant, « pour dégager la structure sociale d'une société, une véritable théorie sociologique se doit de porter au jour cette dimension de la réalité sociale qui n'apparaît pas immédiatement à l'observation. [...] La dimension structurelle des rapports sociaux possède un statut théorique irréductible aux relations personnelles et aux interactions » [Lévesque et al., 2001 : 137].

C'est pourquoi on ne peut s'en remettre à la simple logique interactionniste (à moins de la généraliser au point de lui faire perdre tout son sens) si l'on veut comprendre le foisonnement « cacophonique » des projets innovateurs. Nous devons plutôt postuler que ces projets sont inspirés au moins partiellement par des préoccupations qui dépassent le simple contexte particulier et non généralisable qui leur a donné naissance. Il s'agit d'un postulat fondamental pour l'utilisation, par exemple, de concepts comme les « modèles de développement » ou les « systèmes nationaux de production ». Il est maintenant temps d'aborder les innovations et les transformations sociales d'un point de vue organisationnel.

2.2. Innovations et organisations

Comme le rappellent Klein et Fontan, la diffusion d'une innovation dépend de son « *timing* », c'est-à-dire la coïncidence entre le projet innovateur et les capacités organisationnelles d'une collectivité [Fontan et Klein, 2002]. C'est donc dire que la volonté d'innover ne suffit pas. En effet, une innovation sociale, dont le projet est généralement conçu à l'intérieur des réseaux, doit également s'inscrire dans un temps plus long, notamment celui des organisations. Or, les organisations obéissent à des dynamiques différentes des interactions sociales. Ce qui explique, en partie du moins, pourquoi l'application d'une innovation sociale dans une organisation est souvent très éloignée du projet innovateur. Ce constat, assez simple, a toutefois des implications complexes qui révèlent la nature incertaine du processus de diffusion d'une innovation au sein d'une organisation. C'est pourquoi une réflexion théorique sur la diffusion des innovations est pertinente, dans la mesure où leur aboutissement est difficilement prévisible, notamment parce qu'elles se produisent dans un contexte de forte incertitude et de conflits [Boulianne et Comeau, 2002].

Comment définir l'organisation ? Elle peut être définie comme une mise en rapport particulière de moyens techniques, de ressources humaines, d'objectifs de production et de procédures de prise de décisions [Bélanger et al., 1998 : 2-3]. La sociologie des organisations, notamment à partir de Weber, s'est développée sur le postulat que la société moderne était essentiellement une société d'organisations. D'où l'importance, d'ailleurs, des études sur les grandes firmes et les bureaucraties. Cet angle de recherche a eu des conséquences importantes puisque ces études, d'inspiration fonctionnaliste, abordaient essentiellement l'organisation comme une structure formelle et

rationnelle dont la logique se confondait avec celle du système social. On retrouve cette influence chez des théoriciens comme **Williamson** qui attribuent la naissance des organisations à un besoin de réduire les fortes incertitudes créées par le capitalisme. Ce faisant, les transformations des organisations résultent d'une dynamique d'ajustement fonctionnelle aux coûts de transaction associés à l'économie de marché [**Williamson**, 1981, 1985]. On connaît bien la réponse de **Granovetter** à cette thèse fonctionnaliste. En insistant sur l'importance des réseaux sociaux concrets, **Granovetter** croit pouvoir échapper aux contradictions de cette thèse en intégrant des facteurs de contingence dans l'analyse [**Granovetter**, 1985].

Toutefois, comme nous l'avons vu, les réseaux sociaux ne sont pas les seuls facteurs à prendre en compte. Deux autres ordres de facteurs sont également possibles. D'une part, les facteurs contextuels « exogènes » (compétition internationale, nouvelles technologies, environnement, etc.) mis de l'avant par les théoriciens de la contingence et les néo-schumpétériens. D'autre part, les facteurs sociaux endogènes qui insistent sur la dynamique sociale interne aux organisations. Chez certains membres du **CRISES**, les facteurs exogènes sont considérés comme sans importance dans le processus de diffusion des innovations au sein des entreprises [**Lapointe et al.**, 2002 : 11 et 23]. Chez d'autres, ces facteurs exogènes, qui fondent une stratégie de positionnement, doivent être mis en relation avec les facteurs endogènes relatifs à la structure décisionnelle et au projet organisationnel [**Malo**, 2001]. Enfin, soulignons la perspective de **Hafsi** qui soutient que la dépendance à l'égard de l'environnement peut être internalisée par les organisations et, paradoxalement, être transformée en une ressource pour l'innovation [**Hafsi**, 2002].

Ces approches postulent donc, à divers degrés, une certaine autonomie au niveau des organisations, autonomie qui est essentielle pour éviter une dérive fonctionnaliste. À cet égard, et malgré certaines réserves inévitables, **Schumpeter** est une référence partagée [**Schumpeter**, 1954]. Selon ce dernier, l'innovation au sein d'une organisation résulte d'une combinaison originale de ressources existantes qui relève d'une dynamique complexe (au cœur de laquelle se trouve la figure organisationnelle de l'entrepreneur) qui échappe autant au déterminisme technologique qu'au déterminisme économique de l'offre et de la demande. Cela est possible dans la mesure où les organisations ont une relative autonomie, que ce soit à l'égard des mouvements sociaux, des règles institutionnelles ou des interactions sociales. Considérant cette autonomie, on peut considérer les organisations comme des « acteurs sociaux » qui peuvent « trouver une cohésion, produire des modèles et des valeurs » [**Boulianne et Comeau**, 2002]. Ainsi, l'entreprise innovante peut incarner un nouveau paradigme productif qui entre en tension avec le système de production dominant [**Grant et Lévesque**, 1997 ; **Lapointe et al.**, 2002].

Les organisations, en tant qu'acteurs plus ou moins autonomes de la vie sociale, ont conséquemment un rôle important à jouer dans les processus d'innovations et de transformations sociales. D'une part, nous avons vu que l'innovation provient habituellement des réseaux sociaux qui reposent essentiellement sur la confiance et la réciprocité. Or, si on prend au sérieux l'autonomie de l'organisation, il faut bien conclure que cette dernière ne peut pas être que le seul prolongement naturel des relations sociales concrètes. En effet, l'organisation implique un compromis plus ou moins contraignant pour les acteurs, compromis qui est à la base d'une distribution du pouvoir plus ou moins hiérarchique. Conséquemment, la diffusion d'une innovation dépend des positions stratégiques de chaque acteur dont les motivations et les intérêts sont fondés en partie sur leur identité et leur positionnement au sein de l'organisation. C'est pourquoi certains auteurs ont conclu que la logique de l'innovation est incompatible avec celle de l'organisation. Selon **Harrisson**, « il paraît improbable d'innover tout en suivant les préceptes de la structure

organisationnelle. Les structures organisationnelles servent le statu quo, elles ne sont guère adéquates à l'innovation ». Il y aurait donc « un paradoxe entre innovation et organisation » [Harrison, 2002].

D'autres chercheurs ont plutôt insisté sur l'apport plus « positif » des organisations aux processus innovateurs et aux transformations sociales. En général, soulignons que les organisations, par leur seule présence, appellent au dépassement des situations particulières et « aspirent » les projets innovateurs vers des degrés plus élevés de généralité. C'est que l'organisation permet de faire sortir le projet innovateur de réseaux sociaux plus ou moins éphémères pour l'ancrer plus durablement dans le temps. Conséquemment, on peut penser que les organisations permettent concrètement de soutenir les aspirations des acteurs et d'orienter les projets innovateurs. Ou, comme le dit **Giddens** à propos des organisations modernes :

Organisations (including modern states) may sometimes have the rather static, inertial quality which Weber associated with bureaucracy, but more commonly they have a dynamism that contrasts sharply with pre-modern orders. Modern organisations are able to connect the local and the global in ways which would have been unthinkable in more traditional societies and in so doing routinely affect the lives of many millions of people. [Giddens, 1990 : 20]

Plus précisément, soulignons que les organisations peuvent être « ouvertes » aux projets innovateurs. Les conventionnalistes ont insisté, par exemple, sur la pluralité des logiques d'action au sein des organisations. Parmi cette pluralité, soulignons notamment le développement d'une logique connexionniste au sein des organisations dont le principe d'action serait essentiellement fondé sur l'innovation, ce qu'ils appellent la « cité par projet » [Boltanski et Chiapello, 1999]. Ajoutons aussi que les organisations, en légitimant les compromis sociaux qui la composent par le recours à un projet inclusif et mobilisateur, offrent des canaux efficaces pour la diffusion des innovations sociales. Cela est particulièrement le cas des organisations qui suscitent la participation des acteurs, que ce soit au sein des entreprises [Grant et Lévesque, 1997] ou des associations [Malo, 2001 ; Boulianne et Comeau, 2002]. Ce faisant, la perspective stratégique doit tenir compte des utopies pour l'étude des organisations :

Mais quelles visions animent les acteurs du processus stratégique ? Bien lire son environnement et son entreprise permet d'envisager une stratégie de positionnement. Mais pour avoir une perspective stratégique, même si cette lecture est nécessaire, il faut plus. Il faut aussi développer une vision du « monde meilleur » qui n'existe pas encore. Il faut une utopie mobilisatrice. La notion de changement social a donc sa place dans l'approche stratégique de la perspective. (...) C'est l'articulation du volontarisme et du déterminisme, de la perspective de changement social et du positionnement économique, qui rend le processus à la fois porteur d'innovation sociale et de viabilité (au sein des organisations). [Malo, 2001 : 7, 28]

Le rôle complexe que jouent les organisations dans la diffusion des innovations s'explique en partie par le fait que les bouleversements apportés par l'innovation sociale impliquent des acteurs et des structures qui « échappent » à la logique organisationnelle. Ainsi, nous avons vu que les organisations sont, en partie du moins, dépendantes des réseaux sociaux pour leur renouvellement. De plus, les innovations entraînent souvent des négociations entre les syndicats locaux et les employeurs, deux acteurs dont les positions stratégiques ne dépendent pas seulement de leur place

dans l'organisation, mais également dans la dynamique générale des rapports sociaux [Harrison, 2002]. À cela, on doit ajouter la dimension institutionnelle des organisations que l'on peut définir comme « un ensemble de procédures de prise de décisions, c'est-à-dire les règles du jeu qui distribuent pouvoirs et responsabilités dans l'entreprise » [Bélanger et al., 1998]. Ces procédures sont généralement une traduction plus ou moins conforme de règles issues du système institutionnel, comme l'illustrent par exemple les relations de travail. Enfin, même lorsque les organisations sont dotées d'une plus grande autonomie, elles sont dépendantes des ressources que l'on retrouve, comme dans le cas des utopies, au niveau des rapports sociaux [Malo, 2001].

Finalement, comment une organisation innovante peut-elle devenir un « modèle local » servant de référence au niveau de la société globale ? Comment ce modèle local peut-il devenir structurant et favoriser l'émergence d'un « nouveau paradigme productif » ? [Lapointe et al., 2002]. Nous avons vu, dans la partie sur les interactions sociales, que si nous voulions faire sens du foisonnement des projets innovateurs, il fallait nécessairement faire intervenir, avant même que ne se pose la question de la diffusion au sein des organisations, des facteurs relevant des organisations, des institutions et des rapports sociaux. De même, si l'on veut faire sens d'une foule de transformations organisationnelles engendrées par les projets innovateurs, nous devons postuler que ces transformations renvoient non seulement à des logiques découlant des interactions sociales (réseaux, etc.), mais également à des règles institutionnelles et à des rapports sociaux. Sinon, ces innovations sociales risquent fort d'apparaître comme une série désordonnée de réformes « à la pièce ». Conséquemment, si on accepte l'idée qu'il existe quelque chose comme des « modèles sociaux » ou des « paradigmes productifs », il faut bien admettre que ces modèles et ces paradigmes ne sont pas le produit mécanique de l'agrégation des projets innovateurs et des réalisations innovantes au sein des organisations. Ce qui donne une cohérence et une logique à un modèle national, bref une « personnalité », c'est peut-être, justement, la dynamique des appuis et des rejets que l'on retrouve au sein du système institutionnel et des mouvements sociaux.

2.3. Innovations et institutions

La question de la structuration des innovations est posée ainsi par Ghislain : Comment les innovations sociales peuvent-elles se structurer dans l'espace et dans le temps pour former un modèle institutionnel innovant, c'est-à-dire engendrer des changements « qualitatifs / discontinus / hétérogènes » au niveau du système institutionnel ? [Ghislain, 2002]. La problématique de la structuration des innovations au niveau macrosocial exige donc que l'on passe à une temporalité plus vaste que celle des interactions sociales et des organisations. C'est pourquoi plusieurs auteurs ont insisté sur l'importance d'une validation des institutions dans le processus de diffusion des innovations [Bouchard, 1999]. En d'autres mots, ce qui manque aux expériences innovantes pour qu'elles engendrent une transformation du système social, c'est le temps long des institutions.

C'est pourquoi, dans les sociétés du Sud, le « premier développement » qui vise le tissu économique local doit être approfondi par un « deuxième développement » qui consiste à mettre en place des politiques publiques institutionnalisant la primauté du social sur l'économique [Favreau, 2000 : 15-16]. C'est également pourquoi, « sous l'angle de la régulation et de la gouvernance, le mécanisme de la concurrence ne peut être complété adéquatement par des formes de coopération relevant du social qu'avec le soutien de l'État. D'une part, la réconciliation des intérêts collectifs avec l'intérêt général ne peut faire l'économie de la régulation étatique des conflits. D'autre part, seul un cadre institutionnel approprié peut permettre un élargissement et un

approfondissement de la démocratie selon ses diverses formes » [Lévesque, 2003 : 12]. Enfin, l'importance de cette dimension institutionnelle ressort de **l'Appel en faveur d'une économie solidaire** :

...dans un modèle solidaire auquel nous souscrivons, soit un modèle ouvert à la démocratisation de l'ensemble de l'économie et des services collectifs et où l'État demeure la principale instance de régulation et de redistribution, l'économie sociale peut assurer la production de certains services de qualité non offerts directement par le réseau étatique. [**Appel en faveur de l'économie solidaire**, 1998]

Nous entendons par système institutionnel un ensemble de normes, généralement codifiées par l'État, qui vise à réduire les incertitudes causées par la nature conflictuelle des rapports sociaux. En ce sens, l'institution peut apparaître comme une réponse, imparfaite, au problème que pose la reproduction de certains rapports (sociaux, économiques, politiques, etc.) dans le temps [Fecteau, 2002]. Ce faisant, l'institution rationalise la vie sociale en légitimant certaines manifestations des rapports sociaux aux dépens de certaines autres (ex. : rapport salarial qui remplace le rapport maître / apprenti.) Dans la tradition sociologique, on a généralement accordé un rôle fondamental aux institutions dans la structuration de la société. Par exemple, chez **Durkheim**, les institutions représentent des valeurs et des normes intériorisées par les individus. Ces institutions se confondent ainsi avec le système social et sont, conséquemment, le principal objet d'étude de la sociologie. Suite à **Durkheim**, les institutions en sont venues à représenter, notamment dans les perspectives fonctionnaliste et structuraliste, un ensemble de normes extrêmement cohérent où l'action et l'innovation sont devenues improbables, voire impossibles. Ainsi, **Bourricaud** peut affirmer « qu'une fois donné un système de valeurs cohérent, et surtout une fois attribuée audit système une pleine efficacité, on peut, avec **Durkheim**, faire l'hypothèse que la société considérée continuera indéfiniment telle qu'elle est, qu'elle reproduira ses modèles de conduite, qu'elle conservera ses croyances caractéristiques. » Selon lui, cette cohérence ne peut être brisée que par des éléments « déstabilisateurs » qui sont exogènes par rapport aux rapports sociaux (ex. : tendances démographiques, rythmes économiques, etc.) [**Bourricaud**, 1995]. Cet exemple illustre que les chercheurs ont concédé, pendant longtemps, une autonomie radicale aux systèmes institutionnels, négligeant ainsi le dynamisme propre aux rapports sociaux.

Toutefois, une perspective institutionnaliste forte n'est pas incompatible avec la reconnaissance du dynamisme des rapports sociaux. Soulignons l'importance d'un courant institutionnaliste américain, qui s'est dégagé du paradigme économique néo-classique, qui a développé une théorie de l'institution permettant de « réinsérer » l'économie dans le social, ce qui a pavé la voie à une interprétation évolutionniste des changements économiques et technologiques (Schumpeter, **Veblen** et **Commons**). Provenant de l'individualisme méthodologique, ce courant institutionnaliste n'a pas donné la même force normative aux institutions que dans la tradition sociologique durkheimienne. Plus récemment, des auteurs comme Michael J. **Piore** se sont appuyés sur ce courant institutionnaliste, tout en se dégageant de la perspective évolutionniste, pour insister sur l'importance des arrangements institutionnels qui peuvent se reproduire malgré des changements économiques et technologiques importants. Cette thèse a permis, au début des années 1970, d'expliquer la persistance de « vieux » problèmes sociaux (racisme, pauvreté, sexisme, etc.) dans un marché du travail en pleine transformation. Ce faisant, les arrangements institutionnels étaient dotés d'une autonomie à l'égard des environnements économiques et technologiques. Une décennie plus tard, cette « intuition » devait permettre d'expliquer la crise du fordisme comme le résultat

« d'un processus historique au terme duquel les sociétés feraient face à des changements paradigmatiques radicaux, les enjeux s'élevant au niveau des contraintes mêmes qui gouvernent les structures institutionnelles... » [Lévesque et al., 2001 : 156]. Par un renversement théorique, les rythmes économiques et technologiques devenaient ainsi dépendants de l'environnement institutionnel dans lequel ils s'inséraient.

De cette façon, l'institutionnalisme américain se rapprochait de l'école de la régulation [Aglietta, Boyer et Lipietz] qui, d'inspiration marxiste, s'appuyait sur une conception beaucoup plus « dure » de l'institution. Soulignons que les régulationnistes ont redynamisé le concept marxiste de rapport de production en insistant sur les « modes de régulation », ce qui devait permettre d'historiciser les systèmes institutionnels en les rapportant à des grands compromis au niveau des rapports sociaux. Les institutions devenaient ainsi des mécanismes de coordination mis en place pour assurer la difficile reproduction d'un système productif dans le temps. Cette « socialisation » de la théorie marxiste de l'économie se reflétait notamment dans le concept de « rapport salarial » considéré comme un compromis institutionnalisé entre le capital et le travail. [Lévesque et al., 2001 : 92]. Il en résultait ainsi l'image d'un système institutionnel fort, bien qu'il devait être rapporté aux conditions historiques qui lui avaient donné naissance. Conséquemment, même si l'école de la régulation reconnaissait le dynamisme de ces rapports sociaux, les mécanismes de coordination que sont les institutions étaient dotés d'une capacité très grande à canaliser les conflits. Ce faisant, comme nous le verrons dans la partie sur les mouvements sociaux, les rapports sociaux n'ont souvent été abordés que sous l'angle du rapport salarial [Boucher, 1990].

Cet « institutionnalisme fort », qui reconnaît donc une bonne marge d'autonomie aux institutions, a inspiré un bon nombre d'études au *CRISES*, bien qu'on ait généralement tempéré cet institutionnalisme par une attention aux négociations au niveau des rapports. Ainsi, certains auteurs ont pu insister sur l'importance fondamentale des « blocages » institutionnels pour la diffusion des innovations sociales au sein des entreprises. Ces blocages s'expliquent par la grande stabilité de la dimension institutionnelle et sa temporalité de longue durée. Cela s'exprime entre autres par la permanence des compromis institutionnalisés dans le Code du travail, permanence qui se manifeste malgré une multitude d'innovations organisationnelles et l'émergence d'un climat de concertation au niveau des rapports sociaux [Bélanger et al., 1998]. Dans une étude plus récente, on a tenté de répondre au paradoxe suivant : comment expliquer la faible diffusion d'innovations sociales impliquant une grande participation des employés, considérant que ces innovations sont celles qui améliorent le plus les performances économiques et sociales ? On a ainsi posé l'hypothèse que la faible diffusion de ces types d'innovation devait être attribuée aux règles de financement des entreprises [Lapointe et al., 2002]. Ces blocages institutionnels apparaissent également dans une autre étude, où Martine D'Amours souligne les effets pervers du procès d'institutionnalisation de l'économie sociale qui renforcerait les clivages à l'intérieur même de ce secteur d'activités [D'Amours, 2000]. Enfin, l'autonomie du système institutionnel semble être confirmée par l'analyse des « systèmes nationaux d'innovation » où les compromis institutionnels passés déterminent pendant longtemps la dynamique des innovations à l'intérieur d'un territoire [Amable, Barré et Boyer, 1997].

Soulignons toutefois que le blocage des institutions, dans le cas du Québec, a été attribué à un « déficit institutionnel » qui serait caractéristique de la configuration québécoise. Conséquemment, on peut comprendre que le blocage institutionnel en question n'est pas le résultat d'une incompatibilité naturelle entre innovation et institution, mais le résultat d'un processus historique dont il faut rendre compte [Bélanger et al., 1998 : 34]. En effet, les marges d'autonomie du

système institutionnel sont le produit d'un contexte historique précis, ce qui est à l'origine d'une série de concepts (modèles de développement, systèmes nationaux de production, etc.) qui vise à rendre compte de la combinaison toujours originale des mécanismes de coordination au sein d'un territoire. Ainsi, considérant l'importance de cette dimension historique, certains auteurs ont pu s'opposer à l'idée évolutionniste d'une convergence inéluctable des modèles nationaux. Dans cette lignée, le concept de « trajectoire nationale » a l'énorme avantage de postuler le système institutionnel comme déjà en mouvement, offrant à la fois des rigidités et des ressources pour l'innovation [Hollingsworth et Boyer, 1997]. Ces « trajectoires » permettent ainsi d'expliquer pourquoi certains secteurs peuvent être plus perméables aux innovations que d'autres et qu'un système social puisse se développer selon une dynamique asymétrique. Plus généralement, on peut penser qu'un système institutionnel en mutation, comme c'est le cas dans le post fordisme, est potentiellement plus susceptible de provoquer des innovations sociales (donc potentiellement moins de « blocages ») qu'un système institutionnel plus rigide et cohérent, comme ce fut le cas pendant la période fordiste. Les recherches au *CRISES* ont amplement montré que le relâchement des modes de régulation fordiste, qui s'appuient sur une distribution hiérarchique du pouvoir, a donné des marges de manoeuvre aux acteurs sociaux qui ont « profité » de ce relâchement en innovant [Favreau et Lévesque, 1995].

Conséquemment, les institutions n'ont jamais été considérées comme de simples « blocages » à l'innovation. Nous avons déjà évoqué, à cet égard, l'importance qu'accordent plusieurs membres du *CRISES* à la structuration institutionnelle des innovations sociales pour fonder un modèle social solidaire qui dépasserait l'opposition traditionnelle entre État et marché. Plus généralement, nous pouvons dire que les institutions, notamment dans un régime démocratique, « aspirent » les projets innovateurs vers un plus haut degré de généralité. En d'autres mots, l'existence des institutions incite fortement les innovations sociales à être pensées au niveau de la société globale, au-delà des conditions particulières qui leur ont donné naissance. Cette idée rejoint celle de **Giddens** qui évoque les possibilités offertes par le « désencastrement » (*disembedding*) des institutions modernes des contraintes concrètes du temps et de l'espace :

The separating of time and space and their formation into standardised 'empty' dimensions cut through the connections between social activity and its 'embedding' in the particularities of contexts of presence. Disembedded institutions greatly extend the scope of time-space distanciation and, to have this effect, depend upon coordination across time and space. This phenomenon serves to open up manifold possibilities of change by breaking free from the restraints of local habits and practices. [Giddens, 1990 : 20]

S'il est doté d'une indéniable autonomie, qui peut à la fois favoriser et bloquer la diffusion des innovations, le système institutionnel est également confronté aux logiques concurrentes des interactions sociales, des organisations et des mouvements sociaux. En ce qui concerne les interactions sociales, soulignons l'importance, pour **Putnam**, du capital social dans le fonctionnement quotidien des institutions démocratiques occidentales [Putnam, 1993]. À cet égard, l'analyse des politiques sociales regorge d'exemples où les institutions doivent s'adapter aux comportements des bénéficiaires qui réussissent à utiliser les incohérences d'une politique à leur avantage, entraînant des transformations institutionnelles importantes. C'est par exemple le cas du régime fédéral de pensions de vieillesse au Canada. James G. **Snell** a montré que les comportements « délinquants » des personnes âgées, au milieu du 20^e siècle, ont obligé une réforme en profondeur de la politique à l'égard de la vieillesse, ouvrant la voie à un régime

universel de pensions de vieillesse [Snell, 1996]. Profitons de cet exemple pour souligner que la problématique du *CRISES*, centrée sur les organisations, les institutions et les rapports sociaux, ne laisse pas beaucoup de place pour une intégration adéquate de ces acteurs « concrets » que sont par exemple les familles².

La cohérence d'un système institutionnel peut également être confrontée par la logique d'action des organisations. **Hafsi** rappelle par exemple que le lien entre institutions et organisations n'est pas à sens unique. Ainsi, les organisations dans le domaine de la philanthropie contribuent à formuler les normes qui les structurent [Hafsi, 2002 : 7-9]. En ce qui concerne les mouvements sociaux, soulignons qu'un institutionnalisme fort tend souvent à relativiser leur importance. Cela est perceptible, comme nous le verrons, dans les thèses de **Mann** et de **Giddens**. Dans le cas de la théorie de la régulation, comme nous l'avons déjà souligné, les mouvements sociaux sont réduits à ceux qui incarnent le mieux les intérêts du capital et du travail, c'est-à-dire les mouvements ouvrier et patronal. Or, des membres du *CRISES* ont montré qu'il est possible « d'ouvrir » quelque peu la théorie de la régulation en identifiant un rapport de consommation qui serait aussi déterminant que le rapport salarial dans un modèle de développement. À partir de ce moment, il est possible d'intégrer de nouveaux acteurs sociaux aux côtés des mouvements ouvrier et patronal qui, dans les études régulationnistes, tendent à être figés sur leurs positions respectives. C'est pourquoi les « nouveaux mouvements sociaux » permettent de dégager les enjeux sociétaux de la seule sphère du travail et de reformuler des perspectives originales de changement social [Lévesque et Bélanger, 1992]. Ce sera l'objet de la dernière partie.

2.4. Innovations et mouvements sociaux

La découverte des « nouveaux mouvements sociaux » dans les années 1960 coïncidait avec la conscience que l'on avait de vivre une rupture historique fondamentale, ce dont témoignait la popularité des concepts de « société post-industrielle » ou de « société programmée ». La théorie actionnaliste des mouvements sociaux a donc été étroitement associée à une perspective générale sur le changement social. Cette théorie s'opposait alors aux théories fonctionnalistes des mouvements sociaux qui réduisaient le phénomène à des conduites collectives spontanées devant répondre, ponctuellement, aux dysfonctions du système global. Elle s'opposait également aux théories marxistes qui, sauf à de rares exceptions, laissent peu de place aux mouvements sociaux [Boucher, 1990]. Selon la théorie actionnaliste, le mouvement social doit représenter un projet de transformation sociale qui puisse faire basculer un système social dans un nouveau régime d'historicité, c'est-à-dire un nouvel univers symbolique qui encadrerait de nouvelles pratiques sociales et qui engendrerait son propre système institutionnel [Touraine, 1973].

Cette rupture profonde du système social annoncerait, ainsi, le déclin des anciennes formes d'action collective, notamment le syndicalisme qui était étroitement associé à la société industrielle. À la « vieille » critique sociale portant sur la production et les intérêts matériels de la classe ouvrière succéderait maintenant la « nouvelle » critique sociale centrée principalement sur les services, c'est-à-dire le contrôle qu'exerceraient les bureaucrates et technocrates sur leur distribution [Boltanski et al., 1999]. En somme, l'émergence de la société post-industrielle ouvrirait de grandes possibilités, pour les acteurs sociaux, à prendre en main leur destin. Cela, à condition qu'un mouvement social réussisse à canaliser les contradictions du nouveau système

² Cette remarque nous a été faite par Manon Boulianne. Voir par exemple [Gerschuny, 1993 et Mingione, 1996].

institutionnel dont les enjeux ne relèveraient plus des rapports de production, mais des rapports de service ou de consommation [Touraine, 1973, 1978]. Ce faisant, on assisterait au déclin irrémédiable d'un mouvement ouvrier désormais institutionnalisé pour faire place à un nouveau mouvement social encore inconnu. Finalement, soulignons que cette théorie des rapports sociaux permettrait de resocialiser les institutions longtemps réifiées par les théories fonctionnalistes précédentes.

En s'inspirant fortement des thèses de **Touraine**, certains auteurs du *CRISES* ont souvent placé les rapports sociaux au plus haut degré de généralité du système social. Ainsi, les conflits produiraient les structures institutionnelles qui, à leur tour, régulariseraient les comportements au niveau des organisations. Les règles du jeu institutionnel, tout comme les comportements au niveau des organisations, seraient en partie déterminées par la nature des compromis plus ou moins élaborés entre acteurs sociaux. Ce faisant, la dynamique même des rapports sociaux serait dotée d'une grande autonomie, notamment à l'égard des institutions qui ne pourraient plus être considérées comme la traduction de valeurs communes [Bélanger et al., 1998]. L'autonomie des rapports sociaux peut être abordée ainsi :

... les mouvements sociaux contemporains ne sont pas constitués uniquement autour de la défense d'intérêts matériels de groupes sociaux objectivement définis par la place qu'ils occupent dans l'organisation sociale et du travail mais aussi, ou principalement, autour de la défense de différentes interprétations du monde qui s'affrontent dans une arène conflictuelle. Dans cette arène, ce sont les idées, les symboles, les concepts et les paradigmes structurant la pensée qui sont en jeu. L'issue de ces luttes, c'est l'hégémonie d'une structure d'interprétation du monde. [Boulianne et Comeau, 2001 : 5]

Autrement dit, la logique même des conflits et des compromis au niveau des rapports sociaux doit être considérée, ici, comme l'ultime principe discriminant en ce qui concerne la structuration des innovations sociales. Par exemple : « ...au Québec, au niveau local, un grand nombre d'entreprises ont adopté le modèle partenarial (ou de coopération) ; ce modèle microsocial se situe dans un environnement favorable à sa diffusion puisque les acteurs sociaux (syndicats, patronat, État, mouvements sociaux) se sont engagés dans des processus divers de concertation au plus haut niveau depuis plusieurs années ». [Bélanger et al., 1998 : 10]. On peut comprendre, dès lors, l'importance accordée, dans de nombreuses études du *CRISES*, à ce niveau du système social que sont les rapports sociaux. Cela peut se résumer par une question fondamentale : comment les grands acteurs sociaux, en tant que force sociale plus ou moins autonome, interagissent-ils entre eux et participent-ils, par la reproduction de certaines idéologies ou par la confrontation des « utopies » mobilisatrices, aux grandes orientations sociétales ? Cette question implique que la structuration des innovations ne peut être considérée comme un processus d'agrégation des innovations locales, ni comme l'adaptation inévitable d'un système institutionnel qui tend vers une efficacité maximale. Cette prédominance donnée aux rapports sociaux fonde, ainsi, une explication non-fonctionnaliste des processus d'innovations et de transformations sociales. Cette réflexion est au coeur du problème des « modèles en émergence ». En effet, en liant l'étude des innovations sociales à celle des transformations sociales, certains chercheurs au *CRISES* ont voulu se donner les moyens d'appuyer empiriquement et théoriquement une hypothèse de recherche fondamentale, c'est-à-dire l'émergence d'un « modèle québécois » susceptible d'être orienté vers les nouvelles demandes (démocratisation, autonomie, solidarité, etc.) des mouvements sociaux [Bélanger et Lévesque, 1995 ; Lévesque, 1997, 2001 et 2003].

Soulignons au passage que les études du *CRISES* se séparent de **Touraine** sur, au moins, deux points importants. D'abord, elles ne partagent pas la thèse du déclin du mouvement ouvrier et considèrent que ce dernier peut coexister avec les nouveaux mouvements sociaux. Ensuite, ces études ont une image moins négative de l'institutionnalisation d'un mouvement social et empruntent aux thèses néo-corporatistes [**Streeck** et **Schmitter**, 1985] pour rendre compte du développement d'une démocratie sociale, complémentaire à la démocratie citoyenne, qui « permet à des acteurs sociaux porteurs d'intérêts collectifs de dégager un intérêt général, laissant par ailleurs aux représentants élus le soin de lui donner la légitimité requise dans un État de droit » [**Lévesque**, 2001 et **Bourque**, 1995].

Habituellement reconnu comme un moteur essentiel du changement social, il ne fait aucun doute que les mouvements sociaux, en tant qu'acteurs sociaux autonomes, favorisent les innovations sociales. Toutefois, cette autonomie a pu également être un obstacle aux innovations. Par exemple, si les mouvements sociaux peuvent produire des utopies qui élargissent considérablement les perspectives d'avenir, elles peuvent également participer à la reproduction d'idéologies « hégémoniques » qui réduisent les aspirations des acteurs et leurs capacités à penser le nouveau [**Malo**, 2001]. Dis un peu différemment, les mouvements sociaux peuvent reproduire un paradigme sociétal [**Lipietz**, 1989] à partir duquel tous doivent se positionner, limitant ainsi la possibilité de penser le nouveau. C'est que chaque acteur social lutte pour légitimer sa vision du monde qui, étant donné leur nature globalisante, est irréconciliable avec celle des autres acteurs sociaux. L'un des effets « ambivalents » de cette dynamique est que chaque vision du monde, puisqu'elle prétend rendre compte de la totalité sociale, tend à nier le conflit et, conséquemment, les enjeux sociaux qui lui ont donné naissance [**Boulianne** et **Comeau**, 2001 : 6]. C'est pourquoi les « nouveaux » mouvements sociaux ont été longtemps marginalisés par le mouvement ouvrier qui prétendait, en insistant sur les rapports de production, rendre compte de la totalité de la réalité sociale.

Après avoir montré que l'autonomie des mouvements sociaux pouvait jouer en faveur ou non des processus de transformations sociales, nous devons maintenant insister sur les limites de cette autonomie face aux logiques concurrentes que l'on retrouve aux niveaux des interactions sociales, des organisations et des institutions. D'abord, rappelons que chez **Touraine** et **Melucci**, les mouvements sociaux sont dotés d'une étonnante indépendance à l'égard des structures institutionnelles d'une société donnée. Or, depuis les années 1970, l'importance grandissante d'une analyse stratégique des mouvements sociaux (théorie des ressources) semble, en partie du moins, venir contredire cette thèse. Une des questions fondamentales de cette analyse des ressources, qui considère que l'utopie ne suffit pas, est le problème concret de la mobilisation des masses. Comme le souligne Charles **Tilly**, qui s'oppose à l'analyse très « immédiate » de **Touraine**, les mouvements sociaux doivent être compris dans la longue durée et en étroite interaction avec la configuration institutionnelle qui caractérise chaque époque. C'est que, rappelle **Tilly** : « les individus concrets ne se retrouvent pas pour l'Action collective. Ils se rassemblent pour adresser une pétition au Parlement, organiser une campagne d'appels téléphoniques, manifester devant la mairie, détruire des métiers à tisser mécaniques, se mettre en grève » [**Tilly**, cité par Neveu, 2002 : 20]. En d'autres mots, **Tilly** rappelle que les mouvements sociaux doivent être compris à partir des pratiques normatives qui structurent les formes de protestation dans le temps.

Dans cette optique, certains auteurs ont insisté sur la dépendance des mouvements sociaux à l'égard des réseaux préexistants de solidarité au sein des communautés. **Obershall** a ainsi montré l'importance de ces réseaux de solidarité dans la montée du mouvement nazi en Allemagne

[**Obershall**, 1973]. Cette approche est également au coeur de la thèse du « *catnet* » de Charles **Tilly** qui soutient que la puissance d'un mouvement social dépend : (1) de la cohérence de l'identité de ses membres (*catness*) et (2) de sa capacité à mobiliser des réseaux de solidarité qui lui préexistent (*netness*) [**Tilly**, 1978]. Cette question des ressources au niveau des interactions sociales a finalement été abordée par les théoriciens du capital social qui attribuent la puissance d'un mouvement social aux relations concrètes de confiance et de réciprocité :

*Social movements and social capital are so closely connected that it is sometimes hard to see which is chicken and which egg. Social networks are the quintessential resource of movement organizers. Reading groups became sinews of the suffrage movement. Friendship networks, not environmental sympathies, accounted for which Pennsylvanians became involved in grass-roots protest after the Three Mile Island nuclear accident. [...] Precisely because social capital is essential for social movements, its erosion could shroud their prospects for the future. [**Putnam**, 1999 : 152-153]*

Les mouvements sociaux doivent également « affronter » la logique concurrente des organisations. Cela est particulièrement évident dans la mesure où le manque de mobilisation au sein des mouvements sociaux peut être contourné par le recours à la professionnalisation et à la bureaucratisation, ce qui ouvre la voie à une transformation du mouvement social en un groupe d'intérêt (ex. : Greenpeace.) Ironie de la dynamique d'autonomisation des mouvements sociaux qui leur permet de se développer avec une participation minimale (envoi d'un chèque par la poste) de ses militants ! Ce faisant, certains auteurs ont pu développer une véritable analyse organisationnelle des mouvements sociaux considérés comme des firmes [**McCarthy** et **Zald**, 1977]. Nous n'avons peut-être pas besoin d'aller aussi loin, toutefois, pour reconnaître l'importance du niveau organisationnel pour le développement et l'autonomie des mouvements sociaux. Par exemple, les mouvements sociaux peuvent être influencés par la logique même des expérimentations innovantes au sein des organisations. Ainsi, **Bélangier et al.** ont souligné que la participation des syndicats à la gestion des entreprises partenariales occasionne un repli des activités syndicales à l'échelle de l'entreprise et une plus grande autonomie à l'égard du mouvement syndical dans son ensemble. Ainsi, les expérimentations innovantes au sein des entreprises peuvent apporter un certain éclatement du mouvement syndical, minant ainsi en retour sa capacité à appuyer les innovations sociales et à jouer un rôle important au niveau des rapports sociaux [**Bélangier et al.**, 1998 : 30].

Mais c'est peut-être au niveau institutionnel qu'est posée la principale limite à l'autonomie des mouvements sociaux. Dans une certaine mesure, une perspective institutionnaliste forte est incompatible avec une perspective qui accorde une grande autonomie aux mouvements sociaux. Par exemple : Michael **Mann** a tenté de répondre au problème classique de la faiblesse du mouvement socialiste aux États-Unis. Proposant une analyse institutionnaliste « dure », **Mann** montre que l'évolution du mouvement ouvrier aux États-Unis est comparable à celle de l'Angleterre jusqu'aux années 1880. À partir de ce moment, toutefois, une répression beaucoup plus féroce qu'en Europe occidentale expliquera la faiblesse du mouvement socialiste américain [**Michael Mann**, 1992]. Les explications institutionnelles de la faiblesse du mouvement ouvrier américain trouvent une certaine confirmation chez Theda Skocpol qui aborde le problème de la genèse de l'État-providence aux États-Unis. Selon elle, le système institutionnel, et principalement l'État, offre des ressources et des contraintes qui favorisent certains mouvements sociaux aux dépens de certains autres. Ainsi, **Skocpol** prétend que les groupes de femmes, davantage que les

syndicats d'hommes, ont su profiter de la configuration particulière de l'État américain. En effet, la capacité des fédérations de femmes à mobiliser des groupes à l'intérieur de chaque État (qui ont la responsabilité des affaires sociales), que ces États soient industriels ou ruraux, du Sud « conservateur » ou du Nord « libéral », a été déterminante. Ce faisant, les groupes de femmes ont lancé (provisoirement) les États-Unis sur la voie d'un système de protection sociale centré sur la mère et non, comme ce fût le cas ailleurs en Occident, centré sur l'homme-pourvoyeur [Skocpol, 1992]. Soulignons également que dans un article plus récent, **Skocpol** a insisté sur le fait que la configuration institutionnelle d'un pays influence considérablement la structuration des mouvements sociaux, ce qui permet une interprétation plus complexe des interdépendances entre État et société civile [Skocpol, 1999].

Enfin, comme nous l'avons vu, l'idée des « nouveaux mouvements sociaux » est étroitement liée à la thèse d'une transformation fondamentale de la société moderne au cours des années 1960. Conséquemment, cette appréciation des nouveaux mouvements sociaux dépend de l'opinion que l'on a sur cette transformation, si elle représente une rupture radicale (post-modernisme) ou une radicalisation de formes institutionnelles préexistantes (modernité avancée.) D'abord, soulignons que l'approche des nouveaux mouvements sociaux s'oppose ici aux approches institutionnalistes qui insistent généralement sur la continuité des arrangements institutionnels caractéristiques de la modernité³. **Miguelez**, qui s'inscrit dans le paradigme marxiste, affirme conséquemment que les nouveaux mouvements sociaux sont un phénomène exclusif aux sociétés occidentales qui ne modifie aucunement les liens structurels de dépendance entre le Nord et le Sud [Miguelez, 1992 : 495]. Ensuite, soulignons que **Giddens**, qui préfère l'idée d'une « modernité avancée », rejette l'idée d'une « apparition » au cours des années 1960 de « nouveaux » mouvements sociaux qui refléterait une transformation fondamentale de la société moderne. Selon lui, ces « nouveaux mouvements sociaux » ont des racines qui remontent aux origines de la modernité et sont étroitement liés à la configuration institutionnelle de la société moderne [Giddens, 1990 : 158]. Et c'est précisément parce que les mouvements sociaux sont, en définitive, encadrés par les structures institutionnelles que **Giddens** prend position pour une « utopie réaliste » :

Social movements provide glimpses of possible futures and are in some part vehicles for their realisation. But it is essential to recognise that, from the perspective of utopian realism, they are not the necessary or the only basis of changes which might lead us towards a safer and more humane world. [...] Other influences, however, including the force of public opinion, the policies of business corporations and national governments, and the activities of international organisations, are fundamental to the achieving of basic reforms. The outlook of utopian realism recognises the inevitability of power and does not see its use as inherently noxious. Power, in its broadest sense, is a means of getting things done. In a situation of accelerating globalisation, seeking to maximise opportunity and minimise high-consequence risks certainly demands the coordinated use of power. This is true of emancipatory politics as well as life politics. Sympathy for the plight of the underdog is integral to all forms of emancipatory politics, but realising the goals involved often depends upon the intervention of the agencies of the privileged. [Giddens, 1990 : 162-163]

³ D'ailleurs, soulignons que Michael **Mann** conteste l'idée d'une rupture radicale entre le 18^e et le 19^e siècles. En se fondant sur les configurations institutionnelles des principaux pays occidentaux, **Mann** affirme que c'est la continuité, et non la rupture, qui rend le mieux compte de l'évolution des systèmes sociaux au 19^e siècle [1992].

CONCLUSION

Nous avons donc, à partir d'une réflexion sur la littérature existante, tenté de cerner ce qui constitue les principaux fondements d'une partie des travaux du *CRISES* pour la formulation d'une théorie des transformations sociales. Ainsi, nous avons constaté que la recherche concernant les innovations sociales peut être éclairée par le débat, central en sciences sociales depuis la fin des années 1970, sur les rapports entre acteurs et structures. En fait, les innovations sociales ne sont-elles pas l'incarnation même de cette capacité des acteurs sociaux à s'affranchir partiellement des déterminismes de leur environnement ? À cet égard, plus que la simple capacité des acteurs à défendre leurs intérêts personnels, nous avons vu que c'est leur capacité de s'entendre avec autrui, notamment dans les réseaux et les mouvements sociaux, qui leur permet de se libérer partiellement des contraintes organisationnelles et institutionnelles afin de penser le nouveau. Comme nous l'avons vu, toutefois, une théorie du changement social ne peut pas se réduire à ce schéma opposant acteurs (réseaux et mouvements sociaux) et structures (organisations et institutions).

En fait, les frontières entre acteurs et structures sont très poreuses. D'une part, l'acteur n'est pas seulement qu'un producteur, il peut également être produit. Par exemple : la mise en place des systèmes démocratiques et des économies de marché aux 18^e et 19^e siècles ont « contraint » les individus à devenir les acteurs de leur propre destin. En ce sens, la liberté individuelle n'a jamais été qu'une simple ressource pour l'action. Elle a aussi été un poids considérable, notamment pour les « victimes » de la question sociale. Dans le même ordre d'idée, ce n'est pas le moindre des paradoxes de la modernité que la reconnaissance de la liberté individuelle ait été accompagnée du développement considérable de la puissance normative de la société, incarnée par un État-nation extrêmement puissant. D'autre part, les frontières poreuses entre acteurs et structures sont également illustrées par le fait que cette puissance normative n'est pas que déterminante, elle est également déterminée par ces mêmes actions rendues possibles par la liberté du sujet moderne. En ce sens, on peut comprendre pourquoi les mouvements sociaux, si on exclut les manifestations spontanées de la colère populaire que l'on retrouve tout au long de l'histoire, sont un phénomène exclusivement moderne. Ces deux exemples illustrent bien ce que l'on entend, généralement, par la dualité des acteurs et des structures.

Ces réflexions générales, lorsqu'on les applique aux travaux du *CRISES*, expliquent notre présentation en quatre temps. Nous avons vu que les interactions sociales, les organisations, les institutions et les mouvements sociaux reposent sur des logiques en partie autonomes. C'est d'ailleurs pourquoi chaque niveau du système social peut orienter (accélérer, freiner, etc.) le changement social selon la logique qui le caractérise. En cela, cette autonomie des niveaux du système social légitime une diversité d'approches pour aborder les innovations et les transformations sociales. Nous avons également vu que ces logiques entrent, tôt ou tard, en contradiction les unes avec les autres. Ainsi, la logique des interactions sociales n'est pas assimilable à celle des organisations, des institutions ou des mouvements sociaux (et réciproquement). Conséquemment, cette incompatibilité des logiques implique qu'aucune approche ne peut, à elle seule, rendre compte de la complexité des processus de changements sociaux. On peut finalement poser l'hypothèse que c'est en comprenant la configuration des autonomies et des dépendances entre chacun de ces niveaux d'un système social particulier que l'on peut aborder le mieux les processus de transformations sociales. Cela implique une combinaison d'approches, ce qui est tout à fait à la portée d'un centre de recherche comme le

CRISES. À condition de prendre en compte, toutefois, que cette combinaison d'approches ne peut pas être le résultat de la simple agrégation de recherches indépendantes. Au contraire, cela ne peut être que le résultat d'une réflexion réellement collective, ce à quoi nous invite, justement, l'interaxe...

BIBLIOGRAPHIE

1. *CRISES*

▪ Documents administratifs

CRISES, (2001), Textes joints à la demande de subvention du CRISES, CRISES-UQÀM.

CRISES, (2002), Rapport annuel 2001-2002, CRISES-UQÀM.

▪ Séminaires du CRISES

BOULIANNE, Manon et Yvan COMEAU, (2002), « Les innovations sociales en économie sociale », CRISES-UQÀM.

FECTEAU, Jean-Marie, (2002), « Transformation et société. Un regard historien. », CRISES-UQÀM.

GHISLAIN, Jean-Jacques, (2002), « Transformations sociales », CRISES-UQÀM.

HARRISSON, Denis, (2002), « Le processus d'implantation de l'innovation du travail », CRISES-UQÀM.

KLEIN, Juan-Luis et Jean-Marc FONTAN, (2002), « Innovation et territoire: Pistes pour une analyse de l'innovation dans un cadre social global », CRISES-UQÀM.

▪ Publications du CRISES

BÉLANGER, Paul R. et Benoît LÉVESQUE, (1992), « Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat », dans G. Daigle et G. Rocher (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, PUM, p. 13-747.

BÉLANGER, Paul R. et Benoît LÉVESQUE, (1991), « La théorie de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation », *Cahiers de recherche sociologique*, no 17, p. 17-51.

BÉLANGER, Paul R., Paul-André LAPOINTE et Benoît LÉVESQUE, (1998), *Innovations organisationnelles : les blocages institutionnels. Le cas québécois*, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 9809.

BELLEMARE, Guy et Manon BRIAND, (2002), *La théorie de la structuration et de la modernité et applications à l'étude des organisations*, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 0214.

BOUCHER, Jacques, (1990), *Les mouvements sociaux. Réflexion à partir des théories de l'action collective et de la régulation*, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 9003.

- BOULIANNE, Manon et Yvan COMEAU, (2001), L'intervention professionnelle en économie sociale: une approche politique, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 0112.
- BOURQUE, Gilles L., (2000), Le modèle québécois de développement: de l'émergence au renouvellement, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- BOURQUE, Gilles L., (1995), Le néo-corporatisme comme angle d'analyse de la nouvelle politique industrielle au Québec, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 9506.
- D'AMOUR, Martine (2000), Procès d'institutionnalisation de l'économie sociale au Québec, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 0003.
- FAVREAU, Louis, (2000), Économie sociale, coopération internationale et développement des sociétés du Sud, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 0018.
- FAVREAU, Louis et Benoît LÉVESQUE, (1995), Repenser le développement communautaire et l'économie sociale à la faveur de la crise de l'emploi et de la crise de l'État-providence, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 9504.
- GRANT, Michel et Benoît LÉVESQUE, (1997), Aperçu des principales transformations des rapports du travail dans les entreprises: le cas québécois, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 9702.
- HAFSI, Taïeb, (2002), Strategic Management and Change in High Dependency Environments: The Case of a Philanthropy, Montréal, HEC. (soumis pour publication)
- HARRISSON, Denis et Murielle LABERGE, (2002), « Innovation, Identities and Resistance: the Social Construction of an Innovation Network », *Journal of Management Studies*, vol. 39, no 4 : 497-521.
- LAPOINTE, Paul-André, Guy CUCUMEL, Paul R. BÉLANGER, Benoît LÉVESQUE et Pierre LANGLOIS, Innovations en milieu de travail dans le secteur manufacturier au Québec, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 0212.
- LAPOINTE, Paul-André, (2000), Participation et démocratie au travail, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 0014.
- LÉVESQUE, Benoît, Gilles L. BOURQUE et Éric FORGUES, (2001), La nouvelle sociologie économique, Paris, Desclée de Brouwer.
- LÉVESQUE, Benoît, (2003), Vers un modèle québécois de seconde génération ?, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 0303.
- LÉVESQUE, Benoît, (2001a), Le modèle québécois: Un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société ? Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 0105.
- LÉVESQUE, Benoît, (2001b), Le modèle québécois : corporatisme ou démocratie sociale ? Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 0111.
- LÉVESQUE, Benoît, (1997), Démocratisation de l'économie et économie sociale: un scénario radical pour de nouveaux partages, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 9705.

MALO, Marie-Claire, (2001), *La coopération et l'économie sociale*, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 0101.

2. GÉNÉRAL

ADAM, Barbara, *Time and Social Theory*, Cambridge, Polity Press, 1990.

ADAM, Barbara, *Timewatch: The Social Analysis of Time*, Cambridge, Polity Press, 1995.

ADAM, Barbara, *Timescapes of Modernity : The Environment and Invisible Hazards (Global Environmental Change)*, London, Routledge, 1998.

ADAM, Barbara, BECK, Ulrich et VAN LOON, Joost (éd.), *The Risk Society and Beyond: Critical Issues for Social Theory*, London, Sage Publications, 2000.

ADAM, Barbara, WHIPP, Richard et SABELIS, Ida (éd.), *Making Time: Time and Management in Modern Organizations*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

ADAMSKY, W. et al., *System Change and Modernization*, IFIF Pub, 1999.

AGLIETTA, Michel, *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1982 [1976.]

AGLIETTA, Michel et Anton BRENDER, *Les métamorphoses de la société salariale. La France en projet*, Paris, Calmann-Lévy, 1984.

ALEXANDER, Jeffrey C., GIESEN, Bernhard, MUNCH, Richard et SMELSER, Neil J., *The Micro-Macro Link*, Berkeley, University of California Press, 1987.

ALEXANDER, Jeffrey C., *Action and Its Environments*, New York, Columbia University Press, 1988.

ALEXANDER, Jeffrey C. et SZTOMPKA, Piotr (éd.), *Rethinking Progress*, London, Unwin Hyman, 1990.

ALEXANDER, Jeffrey C., *Real Civil Societies: The Dilemmas of Institutionalization*, London, Sage Publications, 1998.

AMABLE, Bruno, Rémi BARRE et Robert BOYER, *Les nouveaux systèmes d'innovation à l'ère de la globalisation*, Paris, Economica, 1997.

AMABLE, Bruno, « La diversité des systèmes d'innovation et de production dans les années 1990 »? *Institutions et innovations*, Paris, Albin Michel, 2002.

AMIN, S. et al. (éd.), *La crise. Quelle crise ?* Paris, Maspero, 1982.

ANDERSON, P. W. et al. (éd.), *The Economy as an Evolving Complex System*, Redwood City, Addison-Wesley, 1988.

APPLEBAUM, Richard P., *Theories of Social Change*, Chicago, Markham, 1970.

ARCHER, Margaret S., « Structuration Versus Morphogenesis », S. N. Eisenstadt et H. J. Helle (éd.), *Macro-Sociological Theory*, vol. 1, London, Sage, 1985, p. 58-98.

ARCHER, Margaret S., *Culture and Agency*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

- ARCHER, Margaret S., *Realist Social Theory : the Morphogenetic Approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- ARCHER, Margaret S., *Being Human : The Problem of Agency*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- ARCHER, Margaret S. et TRITTER, Jonathan T. (éd.), *Rational Choice Theory : Resisting Colonisation*, London, Routledge, 2001.
- ARON, Raymond, *La philosophie critique de l'histoire*, Paris, Vrin, 1964.
- ARON, Raymond, *Les désillusions du progrès : essai sur la dialectique de la modernité*, Paris, Calmann-Lévy, 1969.
- ARON, Raymond, *De la condition historique du sociologue : leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 1^{er} décembre 1970*, Paris, Gallimard, 1971.
- ARON, Raymond, *Introduction à la philosophie de l'histoire : essai sur les limites de l'objectivité historique*, Paris, Gallimard, 1986 [1948.]
- ARON, Raymond, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Union générale d'éditions, 1965.
- BADIE, Bertrand et BIRNBAUM, Pierre, *Sociologie de l'État*, Paris, Grasset, 1979.
- BECK, Ulrich, *Risk Society : Towards a New Modernity*, London, Sage Publications, 1992.
- BECK, Ulrich, *Ecological Politics in an Age of Risk*, Cambridge, Polity Press, 1995.
- BECK, Ulrich, Anthony GIDDENS et Scott LASH, *Reflexive Modernization : Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*, Stanford, Stanford University Press, 1995.
- BECK, Ulrich, *Ecological Enlightenment : Essays on the Politics of the Risk Society*, Humanity Books, 1995.
- BECK, Ulrich, *The Reinvention of Politics : Rethinking Modernity in the Global Social Order*, Cambridge, Polity Press, 1997.
- BECK, Ulrich, *Democracy Without Enemies*, Cambridge, Polity Press, 1998.
- BECK, Ulrich, *World Risk Society*, Oxford (UK) & Cambridge (USA), Blackwell Publishers, 1999.
- BECK, Ulrich, *The Brave New World of Work*, Cambridge, Polity Press, 2000.
- BECK, Ulrich, *What is Globalization*, Oxford (UK) & Cambridge (USA), Blackwell Publishers, 2000.
- BECK, Ulrich et Elizabeth BECK-GERNSHEIM, *Individualization : Institutionalized Individualism and Its Social and Political Consequences*, London, Sage Publications, 2002.
- BELL, Daniel, *The Coming of the Post-Industrial Society*, London, Heinemann, 1974.
- BOLTANSKI, L. et L. THÉVENOT, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
- BOLTANSKI L. et E. CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

- BOUCHARD, Camil, Contribution à une politique de l'immatériel, Rapport déposé au Ministère de la recherche, de la science et de la technologie, avril 1999.
- BOUDON, Raymond, La place du désordre. Critique des théories du changement social, Paris, PUF, 1984, 245 p.
- BOURRICAUD, François, « Changement social », Encyclopédie Universalis, 1995, p. 352-356.
- BOWMAN, Z. et al., Social Theory of Modern Societies : Anthony Giddens and his Critics, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
- BOYER, Robert, La théorie de la régulation : une analyse critique, Paris, La Découverte, 1986.
- BOYER, Robert, « Économie et histoire : vers de nouvelles alliances ? », Annales ESC, no. 6, nov. – déc. 1989, p. 1397-1426.
- BOYER, Robert, « Histoire des techniques et sciences sociales », Cahiers de recherche sociologique, no. 17, 1991, p. 53-77.
- BOYER, Robert, « Le politique à l'ère de la mondialisation et de la finance : Le point sur quelques recherches régulationnistes », L'année de la régulation, vol. 3, 1999, 13-75.
- BOYER, Robert, La croissance, début de siècle. De l'octet au gène, Paris, Albin Michel, 2002.
- BOYER, Robert et J-P DURAND, Comment naissent les nouveaux systèmes productifs, Paris, L'Harmattan, 1993.
- BOYER, Robert et Michel FREYSSINET, Les modèles productifs, Paris, La Découverte, 2000.
- BOYER, Robert et J. MISTRAL, Accumulation, inflation, crises, Paris, P. U. F., 1982.
- BOYER, Robert et André ORLÉAN, « Persistance et changement des conventions », André Orléan (dir.), Analyse économique des conventions, Paris, P. U. F., 1994, p. 219-247.
- BOYNE, R. et Anthony GIDDENS, Theory of Structuration : A Critical Appreciation, London, Routledge and Kegan Paul, 1991.
- BRAUDEL, Fernand, « History and the Social Sciences », BURKE, P. (éd.), Economy and Society in Early Modern Europe, London, Routledge & Kegan Paul, 1972.
- BRINTON, Crane, Anatomy of Revolution, New-York, Harper & Row, 1965 [1938].
- BUCKLEY, Walter, Sociology and Modern Systems Theory, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1967.
- BUKHARINE, N. I., Imperialism and World Economy, New-York, International Publishers, 1929.
- BURBIDGE, John (éd.), Beyond Prince and Merchant. Citizen Participation and the Rise of Civil Society, New York, Pact Publications, 1998.
- BURGUIÈRE, André, « Le changement social : brève histoire d'un concept », Bernard LEPETIT (dir.), Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale, Paris, Albin Michel, 1995, p. 253-272.
- BURNS, Tom R. et al., Man, Decisions, Society : the Theory of Actor-System Dynamics for Social Scientists, New York, Gordon and Breach, 1985.

- BURNS, Tom R. et Thomas DIETZ, « Cultural Evolution : Social Rule Systems, Selection, and Human Agency », *International Sociology*, vol. 7, no. 3, 1992, p. 259-283.
- BURNS, Tom R. et H. FLAM, *The Shaping of Social Organization*, Beverly Hills, Sage, 1987.
- CALLON, Michel, « The Sociology of an Actor-Network : the Case of the Electric Vehicle », CALLON, M., J. LAW et A. RIP (dir.), *Mapping the Dynamics of Science and Technology*, London, Routledge, 1986, p. 19-34.
- CALLON, Michel et al., *Réseau et coordination*, Paris, Economica, 1999.
- CALLON, Michel, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain – Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.
- CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.
- CASTELLS, Manuel, *The Rise of the Network Society (Information Age : Economy, Society, and Culture vol. 1)*, Oxford (UK) & Cambridge (USA), Blackwell Publishers, 1996.
- CASTELLS, Manuel, *The Power of Identity (Information Age : Economy, Society, and Culture vol. 2)*, Oxford (UK) & Cambridge (USA), Blackwell Publishers, 1997.
- CASTELLS, Manuel, *End of Millenium (Information Age : Economy, Society, and Culture vol. 3)*, Oxford (UK) & Cambridge (USA), Blackwell Publishers, 1998.
- CASTELLS, Manuel (éd.), *Critical Education in the New Information Age*. Rowman & Littlefield Publishing, 1999.
- CASTELLS, Manuel, *La galaxie Internet*, Paris, Fayard, 2001.
- CASTELLS, Manuel et Pekka HIMANEN, *The Information Society and the Business Environment : The Finnish Model*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
- CASTELLS, Manuel et Martin INCE, *Conversations with Manuel Castells*, London, Polilty Press, 2003.
- CHARTES, Jacques-André, « Le changement de modes de régulation. Apports et limites de la formalisation », Robert BOYER et Yves SAILLARD (dir.), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1995, p. 273-281.
- HAZEL, François, « Sociology : From Structuralist Determinism to Methodological Individualism », J. HOWORTH et G. ROSS (éd.), *Contemporary France : A Review of Interdisciplinary Studies*, vol. 2, London, Pinter, 1988, p. 187-202.
- CORIAT, Benjamin, *L'atelier et le robot*, Paris, Christian Bourgeois, 1982 [1979].
- CORIAT, Benjamin, *L'atelier et le chronomètre*, Paris, Christian Bourgeois, 1994.
- CORIAT, Benjamin, *Les nouvelles théories de l'entreprise*, Paris, Le livre de poche, 1995.
- CORIAT, Benjamin et Giovanni DOSI, « Évolutionnisme et régulation : différences et convergences », Robert BOYER et Yves SAILLARD (dir.), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1995.
- COSER, Lewis A. et COSER, Rose, « Time Perspective and Social Structure », HASSARD, John (éd.), *The Sociology of Time*, London, Macmillan, 1990.
- COURPASSON, David, *L'action contrainte*, Paris, P. U. F., 2000.

- CROUCH, C. et W. STREEK, *Les capitalismes en Europe*, Paris, La découverte, 1996.
- CROZIER, Michel et FRIEDBERG, Erhard, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.
- DARWIN, Charles, *On the Origin of Species*, New-York, Mentor Books, 1964 [1859].
- DOSI, G., « Perspective on Evolutionary Theory », *Science and Public Policy*, vol. 18, no. 6, p. 353-369.
- DOSSE, François, *L'empire du sens*, Paris, La Découverte, 1995.
- DOUGLAS, Mary et Aaron B. WILDAVSKY, *Risk and Culture : An Essay on the Selection of Technical and Environmental Dangers*, Berkeley, University of California Press, 1983.
- DRUCKER, Peter F., « The Age of Social Transformation », *Atlantic Monthly*, nov. 1994.
- DURKHEIM, Émile, *De la division du travail social*, Paris, P. U. F., 1998 [1893.]
- EISENSTADT, Shmuel N., *Tradition, Change and Modernity*, New-York, Wiley, 1973.
- EISENSTADT, Shmuel N., *Revolution and the Transformation of Societies*, New York, Free Press, 1978.
- EISENSTADT, Shmuel N., « A Reappraisal of Theories of Social Change and Modernization », H. HAFERKAMP et N. J. SMELSER (éd.), *Social Change and Modernity*, Berkeley, University Press, 1992, p. 412-430.
- ELCHARDUS, Mark, « The Rediscovery of Chronos : The New Role of Time in Sociological Theory », *International Sociology*, vol. 3, no. 1, 1988, p. 35-59.
- ELIAS, Norbert, *The Civilizing Process*, Oxford (U. K.), Basil Blackwell, 1982.
- ELIAS, Norbert, « The Retreat of Sociologists into the Present », *Theory, Culture and Society*, vol. 4, no. 2-3, p. 223-238.
- ESPING-ANDERSEN, Goasta, *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, P. U. F., 1999.
- ETZIONI, Amitai, *Studies in Social Change*, New York, Holt, Rinehart and Winston inc., 1966.
- ETZIONI, Amitai, *The Active Society*, New York, Free Press, 1968.
- EVANS, Peter B., Dietrich RUESCHEMEYER et Theda SKOCPOL (éd.), *Bringing the State Back IN*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
- EVANS, Peter B., *Embedded Autonomy. State and Industrial Transformation*, Princeton, Princeton University Press, 1995.
- EYERMAN, Ron, « Modernity and Social Movements », HAFERKAMP, H. et SMELSER, N.J. (éd.), *Social Change and Modernity*, Berkeley, University of California Press, 1992, p. 37-54.
- FERREOL, G., « Structure de la temporalité et réalité sociale », *Sociétés. Revue des Sciences Humaines et Sociales*, vol. 76, no. 2, 2002, p. 5-16.
- FORSÉ, Michel, *L'Ordre improbable : entropie et processus sociaux*, Paris, P. U. F., 1989.
- FORSÉ, Michel, *L'analyse structurelle du changement social : le modèle de Louis Dirn*, Paris, P. U. F., 1991.
- FUKUYAMA, Francis, *The End of History and the Last Man*, New -York, Free Press, 1992.

- GERSHUNY, Jonathan, *Social Innovation and the Division of Labour*, Oxford, Oxford University Press, 1983.
- GIDDENS, Anthony, *The Constitution of Society : Outline of the Theory of Structuration*, Cambridge, Polity Press, 1984. . TRADUCTION FRANÇAISE : *La constitution de la société, éléments d'une théorie de la structuration*, Paris, P. U. F, 1987.
- GIDDENS, Anthony, *The Consequences of Modernity: Outline of the Theory of Structuration*, Cambridge, Polity Press, 1990. TRADUCTION FRANÇAISE : *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994
- GIDDENS, Anthony, *Beyond Left and Right*, Cambridge, Polity Press, 1994.
- GIDDENS, Anthony, *In Defense of Sociology*, Cambridge, Polity Press, 1996.
- GIDDENS, Anthony et Christopher PIERSON, *Conversations with Anthony Giddens : Making Sense of Modernity*, Cambridge, Polity Press, 1998.
- GIDDENS, Anthony, *The Third Way: The Renewal of Social Democracy*, Cambridge, Polity Press, 2000.
- GIDDENS, Anthony, *The Third Way and Its Critics*, Cambridge, Polity Press, 2000.
- GIDDENS, Anthony, *The Global Third Way Debate*, Cambridge, Polity Press, 2001.
- GIDDENS, Anthony, *Runaway World : How Globalization is Reshaping Our Lives*, London, Routledge, 2002.
- GOODY, J., « Time: Social Organization », *International Encyclopedia of the Social Sciences*, New-York, Macmillan, vol. 16, p. 30-42.
- GRANOVETTER, Mark, « The Idea of 'Advancement' in Theories of Social Evolution and Development », *American Journal of Sociology*, vol. 85, no. 3, 1979, p. 489-515.
- GRANOVETTER, Mark, « Economic Action and Social Structure. The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, vol. 91, no. 3, 1985, p. 481-510.
- GRANOVETTER, Mark, « Problems of explanation in economic sociology », NOHRIA, N. et R. G. ECCLES (dir.), *Networks and Organizations: Structure, Form, and Action*, Boston, Harvard Business School Press, 1992. p. 25-56.
- GRAS, Alain, *Sociologie des ruptures : les pièges du temps en sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France , 1979.
- GURVITCH, Georges, *The Spectrum of Social Time*, Dordrecht, Reidel, 1964.
- GURVITCH, Georges, « Varieties of Social Time », HASSARD, John (éd.), *The Sociology of Time*, London, Macmillan, 1990, p. 67-76.
- HABERMAS, Jurgen, *Le discours philosophique de la modernité*, Paris, Gallimard, 1985.
- HAFERKAMP, H. et SMELSER, N.J. (éd.), *Social Change and Modernity*, Berkeley, University of California Press, 1992
- HAGEN, Everett, *On the Theory of Social Change*, Homewood, Ill., Dorsey Press, 1962.
- HAMEL, Jacques et Mohammed SFIA, « Sur la transition », *Sociologie et sociétés*, vol. XXII, no. 1, avril 1990, p. 5-14.

- HASSARD, John (éd.), *The Sociology of Time*, London, Macmillan, 1990.
- HASSARD, John et LAW, John (éd.), *Actor Network Theory and After* (UK) & Cambridge (USA), Blackwell Publishers, 1999.
- HAWLEY, Amos H., « Cumulative Change in Theory and in History », *American Sociological Review*, vol. 43, no. 6, p. 787-796.
- HEGEL, Georg W. F., *La philosophie de l'Histoire*.
- HELD, D., et J. THOMPSON, *Social Theory of Modern Societies : Anthony Giddens and His Critics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
- HELD, David et Anthony G. McGREW (éd.), *The Global Transformations Reader. An Introduction to the Globalization Debate*, Oxford (UK) & Cambridge (USA), Blackwell Publishers, 2000.
- HENDERSON, Hazel, « Social Innovations and Citizen Movements », *Futures*, vol. 25, no. 3, avril, 1993, p. 322 -338.
- HERNES, Gudmund, « Structural Change in Social Processes », *American Journal of Sociology*, vol. 82, no.3, 1976, p. 513-547.
- HIRSHMAN, Albert O., *Shifting Involvements, Private Interest and Public Action*, Princeton, Princeton University Press, 1982.
- HODGSON, G. *Economics and Institutions*, Oxford (UK) & Cambridge (USA), Polity Press / Basic Blackwell, 1988.
- HODGSON, G. et W. J. SAMUELS et M. R. TOOL (éd.), *Institutional and Evolutionary Economics*, Edward Elgar, Aldershot, 1994.
- HOLLINGSWORTH, J. R. et R. BOYER (dir.), *Contemporary Capitalism. The Enbeddedness of Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- HOLLINGSWORTH, J. Rogers, « Doing Institutional Analysis : Implications for the Study of Innovations », *Review of International Political Economy*, 7(4), Winter 2000, p. 595-644.
- HOSELITZ, Berthold F. et Raymond ARON (éd.), *Colloque sur le développement social*, Paris, Mouton, 1965.
- HYDEN, Goran, « Building Civil Society at the Turn of the Millenium », John BURBIDGE (éd.), *Beyond Prince and Merchant. Citizen Participation and the Rise of Civil Society*, New York, Pact Publications, 1998, p. 17-46.
- JENKINS, Craig J., « Ressource Mobilization Theory and the Study of Social Movements », *Annual Review of Sociology*, vol. 9, p. 527-553.
- JESSOP, Bob, « Quelle postérité pour le fordisme ? Sur la périodisation du capitalisme et sa régulation », *Forum européen de confrontations. Caractéristiques du capitalisme contemporain. Recherches d'alternatives. Capitalisme : Quoi de neuf ?*, Paris, Éd. Syllepse et Espace Marx, 2002, p. 27-37.
- JOSEPH, Alun et David KNIGHT, *Restructuring Societies : Insights From the Social Sciences*, Ottawa, Carleton University Press, 1999.
- KHUN, Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1970.

- LATOUR, Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La découverte, 1997.
- LAUER, Robert H., « The Scientific Legitimation of Fallacy: Neutralizing Social Change Theory », *American Journal of Sociological Review*, vol. 36, p. 881-889.
- LAUER, Robert H. (éd.), *Social Movements and Social Change*, Carbondale, Southern Illinois University Press, 1976.
- LAVILLE, Jean-Louis (dir.), *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brower, 1994.
- LAW, John, « Notes on the Theory of the Actor-Network : Ordering, Strategy and Heterogeneity », *Systems Practice*, vol. 5, 1992, p. 379-393.
- LAZARE, J., « La compétence des acteurs dans la 'Théorie de la Structuration' de Giddens », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 29, no. 93, 1992, p. 399-416.
- LENSKI, Gerhard., « History and Social Change », *American Journal of Sociology*, vol. 82, no. 3, 1976, p. 548-564.
- LEPETIT, Bernard, « Le présent de l'histoire », Bernard Lepetit (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 273-298.
- LESOURNE, Jacques, *Économie de l'ordre et du désordre*, Paris, Economica, 1991.
- LEVIN, Jack, *Sociological Snapshots 2 : Seeing Social Structure and Change in Everyday Life*, Thousand Oaks, Calif., Pine Forge Press, 1996.
- LEVY, Marion J., *Modernization and the Structure of Societies*, Princeton, Princeton University Press, 1966.
- LIPIETZ, Alain, *L'audace ou l'enlisement*, Paris, La Découverte, 1985.
- LIPIETZ, Alain, *Choisir l'audace. Une alternative pour le XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 1989.
- LUHMANN, Niklas, *Risk : A Sociological Theory*, Adline de Gruyter, 1993.
- LYOTARD, Jean-François,
- MANN, Michael, *The Sources of Social Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- MARSHALL, Torrence H., *Citizenship and Social Class and Other Essays*, Cambridge, Cambridge University Press, 1950.
- MARKS, G. et L. DIAMOND (éd.), *Reexamining Democracy : Essays in Honor of Seymour Martin Lipset*, London, Sage Publications, 1992.
- MAYNARD-SMITH, J., *Evolution and the Theory of Games*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.
- MCCARTHY, John D. et ZALD, Mayer N., « Ressource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, no. 6, p. 1212-1241.
- MELUCCI, A., *Nomads of the Present. Social Movements and Individual Needs in the Contemporary Society*, London, Hutchinson Radius, 1989.
- MENDRAS, Henri et Michel FORSÉ, *Le changement social. Tendances et paradigmes*, Paris, Armand Colin, 1983.

- MERTON, Robert K., « The Unanticipated Consequences of Social Action », MERTON, R.K. (éd.), *Sociological Ambivalence*, New-York, Free Press, 1976 [1936].
- MIGUELEZ, Roberto, *L'analyse des formations sociales*, Ottawa, Legas, 1992 (chapitre 7 L'analyse des phénomènes de changement et de transformation.)
- MINGIONE, Enzo, « Urban Poverty in the Advanced Industrial World: Concepts, Analysis and Debates », E. MINGIONE (éd.), *Urban Poverty and the Underclass* Oxford & Cambridge: Blackwell, 1996, p. 3-40.
- MOORE, Wilbert E., *Man Time and Society*, New-York, Wiley, 1963.
- MOORE, Wilbert E., *Social Change*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1963.
- MOORE, Wilbert E., « The Temporal Structure of Organizations », TIRYAKIAN, Edward A. (éd.), *Sociological Theory, Values and Sociocultural Change: Essays in Honor of Pitirim Sorokin*, New-York, Free Press, 1963, p. 161-169.
- NEIDHARDT, Friedhelm et RUCHT, Dieter, « The Analysis of Social Movements: the State of the Art and Some Perspectives for Further Research », RUCHT, D. (éd.), *Research on Social Movements*, Francfurt, Campus Verlag, 1991, p. 421-464.
- NELSON, R. et S. WINTER, *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge (Mass.), Belknap Press, 1982.
- NELSON, R.(éd.), *National Systems of Innovation*, Oxford, Oxford University Press, 1992.
- NEVER, Érik, *La sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2002.
- NISBET, Robert, *Social Change and History : aspects of the western theory of development*, New-York, Oxford University Press, 1969.
- NISBET, Robert, *History of the Idea of Progress*, New-York, Basic Books, 1980.
- NOBLE, Trevor, *Social Theory and Social Change*, New York, St. Martin's Press, 2000.
- NORTH, D., *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- OFFE, Claus, « New Social Movements: Challenging the Boundaries of Institutional Politics », *Social Research*, vol. 52, no. 4, 1985, p. 817-868.
- OFFE, Claus, *Contradictions of the Welfare State*, Cambridge (Mass.), M. I. T. Press, 1984.
- OFFE, Claus, *Disorganized Capitalism : Contemporary Transformations of Work and Politics*, Cambridge (Mass.), M. I. T. Press, 1985.
- OFFE, Claus, *Modernity and the State: East, West*, Cambridge (Mass.), M. I. T. Press, 1996.
- OFFE, Claus, *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- OLSON, M., *Logique de l'action collective*, Paris, P. U. F, 1978.
- ORLÉAN, André (éd.), *L'économie des conventions*, Paris, P. U. F., 1994.
- PARSONS, Talcott, *Toward a General Theory of Action*, New-York, Haper & Row, 1951.
- PARSONS, Talcott, *Societies: Evolutionary and Comparative Perspectives*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1966.

- PARSONS, Talcott, « Some considerations on the theory of social change », S. N. Eisenstadt (éd.), *Readings in Social Evolution and Development*, Oxford, Pergamon, 1970, p. 95-139.
- PIORE, Michael et S. BERGER, *Dualism and Discontinuity in Industrial Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980.
- PIORE, Michael et Charles SABEL, *Les chemins de la prospérité : de la production de masse à la spécialisation souple*, Paris, Hachette, 1989.
- PIORE, Michael, *Beyond Individualism*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1995.
- POLANYI, Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 [1944.]
- POPPER, Karl R., *The Poverty of Historicism*, New-York, Harper & Row, 1964 [1954].
- PORTER, Michael E., *The Competitive Advantage of Nations*, New York, The Free Press, 1990.
- PUTNAM, Robert D., *Making Democracy Work*, Princeton, Princeton University Press, 1993.
- PUTNAM, Robert D., *Bowling Alone. The Collapse of American Democracy*, New York, Simon & Schuster, 1999.
- QUADAGNO, Jill S., « Paradigms in Evolutionary Theory : The Sociobiological Model of Natural Selection », *American Sociological Review*, vol. 44, 1979, p. 100-109.
- RIST, Gilbert, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Science PO, 1996.
- ROCHER, Guy, *Introduction à la sociologie générale, tome III : le changement social*, Paris, Seuil, 1968.
- ROGEL, Thierry, « La matrice de Louis Dirn : une approche du changement social à 'moyenne portée' », *D. E. S. S.*, no. 110, déc. 1997, p. 55-75⁴.
- ROSTOW, Walt W., *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto*, London, Cambridge University Press, 1960.
- SAILLARD, Y. (dir.), *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*, Paris, La découverte, 1995.
- SALAS, Robert et Michael STORPER, *Les mondes de production*, Paris, Éditions E. H. E. S. S., 1993.
- SANDERSON, Stephen K., *Social Evolutionism: A Critical History*. Oxford (UK) & Cambridge (USA), Blackwell, 1990.
- SANDERSON, Stephen K., « Evolutionism and its Critics », *Journal of World-Systems Research*, no. 3, 1997, p. 94-114.
- SAVIOTTI, P. et S. METCALFE (éd.), *Evolutionary Economics*, London, Harwood Academic Press, 1991.
- SEWELL, W-H Jr, « A Theory of Structure : Duality, Agency, and Transformation », *American Journal of Sociology*, vol. 98, no.1, 1992, p. 1-29.

⁴ Le groupe Louis Dirn est un groupe de chercheurs composé de : H. Mendras, M. Forsé, J.-P. Jaslin, Y. Lemel, J.-L. Parodi, D. Stocklet, L. Duboys Fresney, J.-H. Déchaux.

- SHUMPETER, Joseph, *History of the Economic Analysis*, Londres, Oxford University Press, 1954.
- SHUMPETER, Joseph, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1965.
- SKOCPOL, Theda, « Wallerstein's World Capitalist System: A Theoretical and Historical Critique », *American Journal of Sociology*, vol. 82, no. 5, 1977, p. 1075-1090.
- SKOCPOL, Theda, *States and Social Revolutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.
- SKOCPOL, Theda (éd.), *Vision and Method in Historical Sociology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
- SKOCPOL, Theda, *Civic Engagement in American Democracy*, Washington, The Brookings Institution, 1999.
- SIMMEL, Georg, *Les problèmes de la philosophie de l'histoire : une étude d'épistémologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1984 (1892.) (introduction et traduction de l'allemand par Raymond Boudon.)
- SJÖSTRAND, S. E., *Institutional Change : Theory and Empirical Findings*, Armonk (NY), M. E. Sharpe, 1993.
- SLOVIC, Paul, *The Perception of Risk (Risk, Society and Policy Series)*, Earthscan Publications, 2000.
- SMELSER, Neil J., « Processes of Social Change », Neil J. Smelser (éd.), *Sociology: An Introduction*, New-York, Wiley, 1973 (1967.)
- SMELSER, Neil J., « External and Internal Factors in Theories of Social Change », H. HAFERKAMP et Neil J. SMELSER, *Social Change and Modernity*, Berkeley, University Press, 1992, p. 369-394.
- SMITH, Anthony D., *The Concept of Social Change: A Critique of the Functionalist Theory of Social Change*, London, Routledge & Kegan Paul, 1973.
- SMITH, Anthony D., *Social Change: Social Theory and Historical Process*, London, Longman, 1976.
- SNELL, James G., *The Citizens Wage : the State and the Elderly in Canada, 1900-1951*, Toronto, Toronto University Press, 1996.
- SOROKIN, Pitirim A., *Social and Cultural Dynamics*, (vols 1-4), New-York, American Book Company, 1937.
- SOROKIN, Pitirim A. et MERTON, Robert K., « Social Time. A Methodological and Functional Analysis », *American Journal of Sociology*, vol. 42, no. 5, p. 615-629.
- SOROKIN, Pitirim A., « Reply to my Critics », P. J. Allen (éd.), *Pitirim A. Sorokin in Review*, Durham NC, Duke University Press, 1963.
- SPENCER, Herbert, *On Social Evolution*, Chicago, University of Chicago Press, 1972.
- STRASSER, Hermann et RANDALL, Susan C., *An Introduction to Theories of Social Change*, London, Routledge & Kegan Paul, 1981.

- STREECK, Wolfgang, *Social Institutions and Economic Performance*, London, Sage Publications, 1992.
- STREECK, Wolfgang, « Beneficial Constraints : on the Economic Limits of Rational Voluntarism », R. J. HOLLINGSWORTH et R. BOYER, *Contemporary Capitalism. The Embeddedness of Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 197-219.
- SUSSER, Ida (éd.), *The Castells Reader on Cities and Social Theory*, Oxford (UK) & Cambridge (USA), Blackwell Publishers, 2001.
- SZTOMPKA, Piotr, « The Renaissance of Historical Orientation in Sociology », *International Sociology*, vol. 1, no. 3, p. 321-337.
- SZTOMPKA, Piotr, « Agency and Progress; the Idea of Progress and Changing Theories of Change », J. Alexander et P. Sztompka (éd.), *Rethinking Progress*, London, Unwin Hyman, 1990, p. 247-263.
- SZTOMPKA, Piotr, *Society in Action: The Theory of Social Becoming*, Cambridge, Polity Press et Chicago, Chicago University Press, 1991.
- SZTOMPKA, Piotr, *The Sociology of Social Change*, Oxford (UK) & Cambridge (USA), Blackwell Publishers, 1993.
- SZTOMPKA, Piotr, « The Other Face of Social Change », *European Journal of Social Theory*, vol. 3, no. 4, 2000, p. 449-466.
- TALLARD, Michèle, Bruno THÉRET et Didier URI (dir.), *Innovations institutionnelles et territoires*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- THÉRET, Bruno, « Institutions et institutionnalismes. Vers une convergence des conceptions de l'institution ? », Michèle TALLARD, Bruno THÉRET et Didier URI (dir.), *Innovations institutionnelles et territoires*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 25-68.
- THUDEROZ, Christian, « L'usine et le petit pot. Pour une sociologie de l'innovation industrielle », *Sociologie du Travail*, no. 3, 1997, p. 347-369.
- TILLY, Charles, *From Mobilization to Revolution*, Addison-Wesley, Reading Mass, 1978.
- TILLY, Charles, *As Sociology Meets History*, New York, Academic Press, 1981.
- TILLY, Charles, *Big Structures, Large Processes, Huge Comparisons*, New-York, Russel Sage Foundation, 1984.
- TIRYAKIAN, Edward A., « Modernisation: exhumetur in pace », *International Sociology*, vol. 6, no. 2, p. 165-180.
- TIRYAKIAN, Edward A., « Dialectics of Modernity: Reenchantment and Dedifferentiation as Processes », H. Haferkamp et Neil J. Smelser, *Social Change and Modernity*, Berkeley, University Press, 1992, p. 78-96.
- TOCQUEVILLE, Alexis de, *De la démocratie en Amérique... »*
- TOCQUEVILLE, Alexis de, *L'Ancien Régime et la Révolution... »*
- TOMINAGA, Ken'ichi, « Typology in the Methodological Approach to the Study of Social Change », S. N. Eisenstadt et H. J. Helle, *Macro-Sociological Theory (Perspectives on Sociological Theory vol. 1)*, London, Sage, 1985, p. 168-196.

- TOURAINÉ, Alain, *La sociologie de l'action*, Paris, Seuil, 1965.
- TOURAINÉ, Alain, *La voie et le regard*, Paris, Seuil, 1978.
- TOURAINÉ, Alain, « Social Movements and Social Change », Orlando Fals BORDA (éd.), *The Challenge of Social Change*, London, Sage, 1985, p. 77-92.
- TOURAINÉ, Alain, *Critique de la modernité*, Paris, A. Fayard, 1992.
- TOURAINÉ, Alain, « Two Interpretations of Contemporary Social Change », H. HAFERKAMP et N. J. SMELSER (éd.), *Social Change and Modernity*, Berkeley, University of California Press, 1992, p. 55-77.
- TOURAINÉ, Alain, *La production de la société*, (éd. revue et corrigée), Paris, Librairie générale française, 1993 [1974.]
- TOURAINÉ, Alain, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris, A. Fayard, 1994.
- TOURAINÉ, Alain, *Comment sortir du libéralisme ?*, Paris, A. Fayard, 1999.
- TOURAINÉ, Alain, *Sociologie de l'action : essai sur la société industrielle* (nouvelle édition entièrement revue), Paris, Seuil, 2000 [1965.]
- TOYNBEE, Arnold J., « Sorokin's Philosophy of History », P. J. ALLEN (éd.), *Pitirim A. Sorokin in Review*, Durham, N.C., Duke University Press, 1963, p. 67-94.
- VANDERBERGHE, Frédéric, *Une histoire critique de la sociologie allemande : aliénation et réification*, Paris, La découverte, 1997.
- VILAR, Pierre, *Une histoire en construction : approche marxiste et problématique conjoncturelle*, Paris, Gallimard et le Seuil, 1982, 428 p.
- WALLERSTEIN, Immanuel, *The Modern World-System*, New-York, Academic Press, 1974 (vol. I), 1980 (vol. II) et San-Diego, Academic Press, 1989 (vol. III.)
- WALLERSTEIN, Immanuel, « La crise comme transition », S. AMIN et al. (éd.), *La crise. Quelle crise ?*, Paris, Maspéro, 1982.
- WALLERSTEIN, Immanuel, *Unthinking Social Science: The Limits of Nineteenth-Century Paradigms*, Cambridge, Polity Press, 1991.
- WEBER, Max, *L'éthique protestante...*
- WITT, U (éd.), *Evolution in Markets and Institutions*, Heidelberg, Physica-Verlag, 1993.
- WOOD, James L. et JACKSON, M., *Social Movements: Development, Participation and Dynamics*, Belmont, Wadsworth, 1982.
- ZOLLSHAN, George K. et Walter HIRSH (éd.), *Explorations in Social Change*, Boston, Houghton Mifflin, 1964.
- ZOLLSHAN, George K. et Walter HIRSH (éd.), *Social Change : Explorations, Diagnoses, and Conjectures*, New York, John Wiley & Sons, 1976.